



7504-M005-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
NAV101 - GTB16EVO - GG516EVO**

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants

ROT.NV101.201850

RAV.GTB16.206305

SPA.GTB16.205902

FR

INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

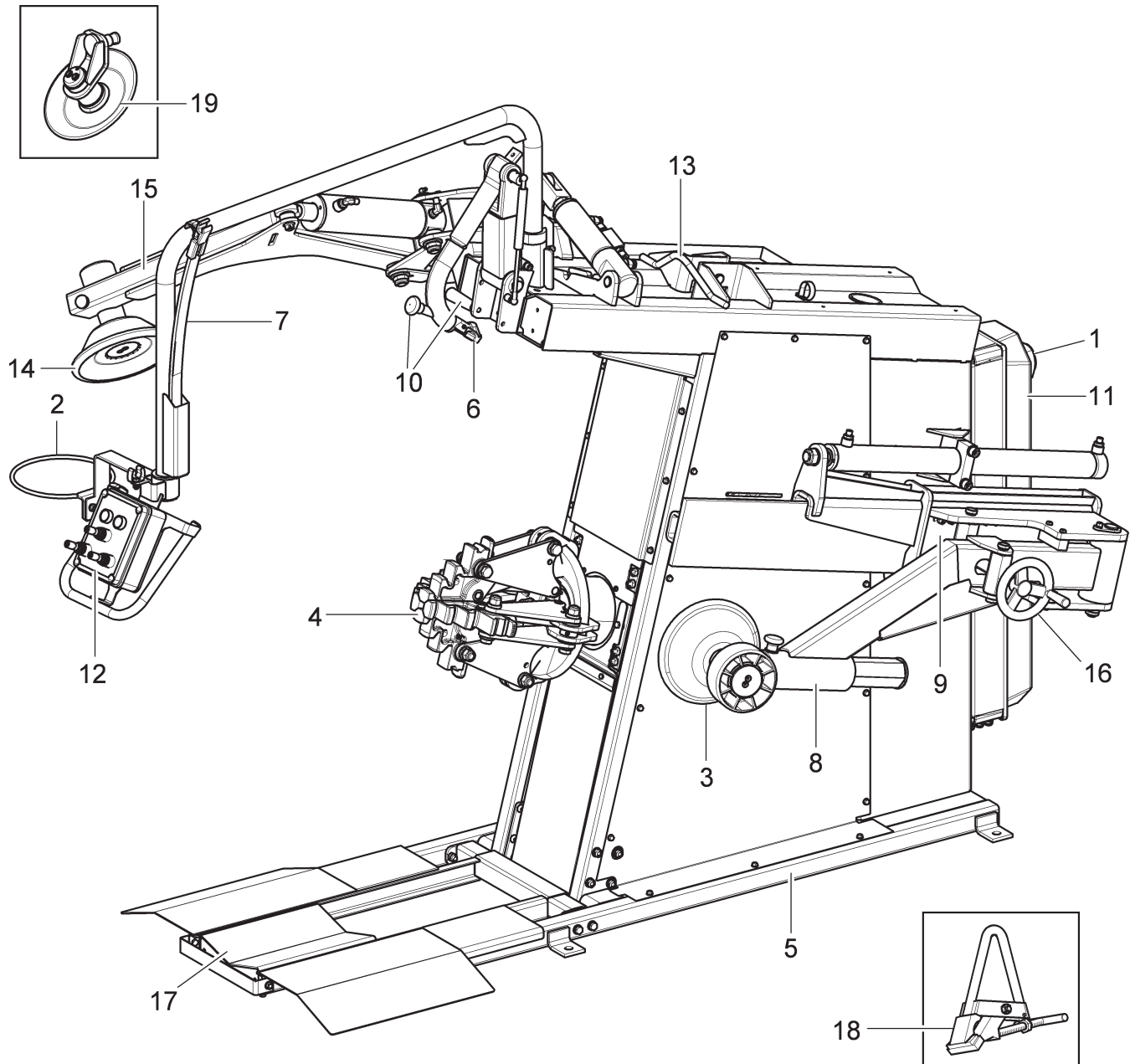
7504-M005-00 - Rév. n. 00 (11/2023)

SOMMAIRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE _____	3	12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT _____	18
SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE __	4	12.1 <i>Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus</i> __	18
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES _____	5	12.2 <i>Opérations préliminaires</i> _____	20
1.0 GÉNÉRALITÉS _____	7	12.3 <i>Préparation de la roue</i> _____	20
1.1 <i>Introduction</i> _____	7	12.4 <i>Blocage de la roue</i> _____	20
2.0 DESTINATION D'EMPLOI _____	7	12.5 <i>Fonctionnement des bras décolle-pneus</i> _____	22
2.1 <i>Préparation du personnel préposé</i> ____	7	12.6 <i>Pneus tubeless</i> _____	22
3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ _____	8	12.6.1 <i>Décollage des talons</i> _____	22
3.1 <i>Risques résiduels</i> _____	8	12.6.2 <i>Démontage</i> _____	23
4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES _____	9	12.6.3 <i>Montage</i> _____	24
4.1 <i>Normes générales de sécurité</i> _____	9	12.7 <i>Pneus avec chambre à air</i> _____	26
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT _____	10	12.7.1 <i>Décollage des talons</i> _____	26
6.0 DÉBALLAGE _____	11	12.7.2 <i>Démontage</i> _____	26
7.0 DÉPLACEMENT _____	11	12.7.3 <i>Montage</i> _____	27
8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ____	12	12.8 <i>Roues avec tringle</i> _____	29
8.1 <i>Position de travail</i> _____	12	12.8.1 <i>Décollage des talons et démontage</i> _____	29
8.2 <i>Aire de travail</i> _____	12	12.8.2 <i>Montage</i> _____	30
8.3 <i>Éclairage</i> _____	12	13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE _____	31
9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE __	13	14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS ____	34
9.1 <i>Système d'ancrage</i> _____	13	15.0 DONNÉES TECHNIQUES _____	36
9.2 <i>Procédures d'assemblage</i> _____	13	15.1 <i>Données techniques électriques</i> _____	36
10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES __	15	15.2 <i>Données techniques mécaniques</i> ____	36
10.1 <i>Contrôle de l'huile de la centrale oléohydraulique</i> _____	16	15.3 <i>Dimensions</i> _____	37
10.2 <i>Contrôle du sens de rotation du moteur</i> _____	16	16.0 MISE DE CÔTÉ _____	38
10.3 <i>Contrôles électriques</i> _____	16	17.0 MISE À LA FERRAILLE _____	38
11.0 COMMANDES _____	17	18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE _____	38
11.1 <i>Dispositif de commande</i> _____	17	19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS _____	38
		Tableau A - <i>Schéma électrique</i> _____	39
		Tableau B - <i>Schéma oléohydraulique</i> ____	44
		CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE _____	45
		CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY _____	46

DESCRIPTION GÉNÉRALE


Fig. 1



LÉGENDE

- | | |
|--|---|
| 1 - Interrupteur général | 11 - Tableau électrique |
| 2 - Anneau porte-graisse | 12 - Unité de commande |
| 3 - Rouleau décolle-pneus arrière | 13 - Crochet de levage |
| 4 - Mandrin à mâchoires | 14 - Rouleau décolle-pneus avant |
| 5 - Châssis | 15 - Bras porte rouleau décolle-pneus avant |
| 6 - Outil de démontage/montage | 16 - Volant réglage position de travail rouleau décolle-pneus arrière |
| 7 - Levier avec tête | 17 - Plate-forme chargement pneu |
| 8 - Bras porte rouleau décolle-pneus arrière | 18 - Étau pour jantes en alliage (option) |
| 9 - Chariot translation rouleau décolle-pneus postérieur | 19 - Disque pour roues agricoles ou avec bague de blocage (option) |
| 10 - Poignée positionnement tête outil | |

SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).
	Danger! Faire très attention.







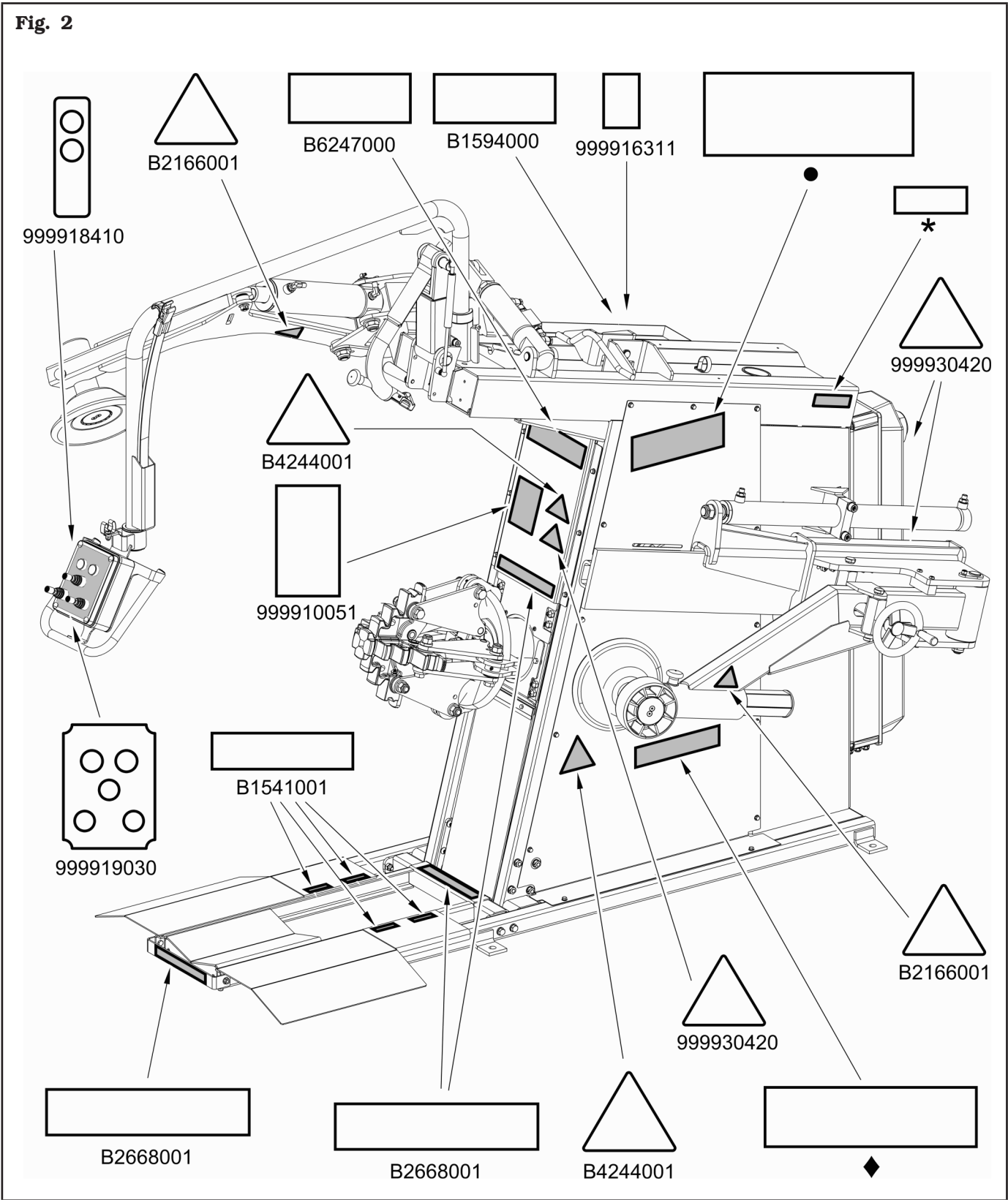
Symboles	Description
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.
	Attention : charges suspendues.
	Danger de chute du pneu.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES

Fig. 2



Codification des plaques

B1541001	<i>Plaquette de danger</i>
B1594000	<i>Plaquette date</i>
B2166001	<i>Plaquette danger décolle-pneus</i>
B2668001	<i>Plaquette danger élévateur roue</i>
B4244001	<i>Plaquette danger parties en rotation</i>
B6247000	<i>Plaquette « Dégonfler le pneu ... »</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999918410	<i>Plaquette mandrin à mâchoires</i>
999919030	<i>Plaquette pour joystick</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>
*	<i>Plaquette matricule</i>
•	<i>Plaquette logo constructeur</i>
◆	<i>Plaquette nome équipement</i>



EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/ LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.



QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.

Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT**, la **SÉCURITÉ DE L'EMPLOI** et **DE L'ENTRETIEN**.



GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.



LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDICUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté ce démonte-pneus ! Le démonte-pneus a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un motoréducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système de pompe hydraulique pour gérer le blocage et le mouvement des cylindres hydrauliques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».

L'équipement **N'EST PAS** destinée à être utilisée pour le gonflage des pneus.



CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.



ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTEGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

- **commandes « exigeant la présence de l'opérateur »** (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande).
- **Disposition logique des commandes**
il sert pour éviter des erreurs dangereux de l'opérateur.
- **Interrupteur magnétothermique** sur la ligne d'alimentation du moteur de la centrale oléodynamique : permet d'éviter la surchauffe du moteur en cas d'usage intensif.



AUCUNE INTERVENTION DE VARIATION OU CALIBRAGE DE LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT DES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMUM OU DU LIMITEUR DE PRESSION DANS LE CIRCUIT HYDRAULIQUE N'EST PERMISE.

- **Soupapes de retenue pilotées** sur :
 - ouverture des griffes du mandrin à mâchoires,
 - soulèvement du mandrin à mâchoires.Ces soupapes arrêteront les mouvements indésirables des griffes et du mandrin à mâchoires de blocage de roue.
- **Fusibles** sur la ligne d'alimentation électrique du moteur du mandrin à mâchoires :
- **Débranchement automatique de l'alimentation** en ouverture du tableau électrique.
- **Protections fixes et abris.**

3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumise à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 2**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laissez l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ. Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpellé le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.

- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.

L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 5**.

Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.

- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.

L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.



**L'ÉQUIPEMENT OPÈRE AVEC UN FLUIDE HYDRAULIQUE EN PRES-
SION.
S'ASSURER QUE TOUTES LES PARTIES DU CIRCUIT HYDRAU-
LIQUE SOIENT TOUJOURS COR-
RECTEMENT SERRÉES ; D'ÉVEN-
TUELLES PERTES SOUS PRESS-
ION PEUVENT CAUSER DE GRAVES
LÉSIONS OU BLESSURES.**



**MAINTENEZ TOUJOURS LES
COMMANDES HYDRAULIQUES EN
POSITION NEUTRE.**

5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT



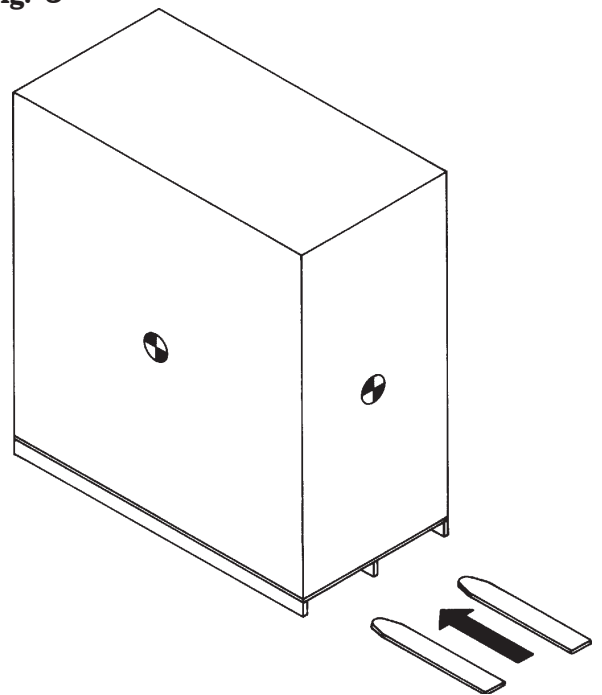
LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (VOIR PARAGRAPHE DES « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est fourni complètement monté, emballé dans une boîte en carton.

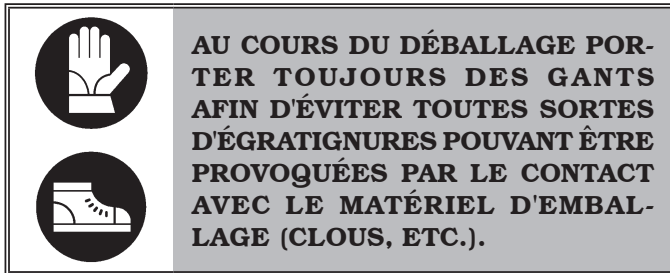
Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou chariot gerbeur.

Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage (voir **Fig. 3**).

Fig. 3



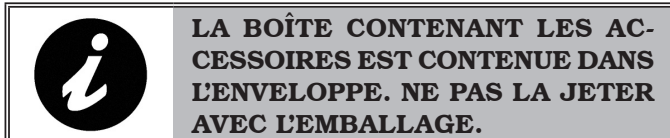
6.0 DÉBALLAGE



La boîte en carton se présente entourée de feuilards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuilards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.

Il est aussi possible d'effectuer le déballage en décollant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.



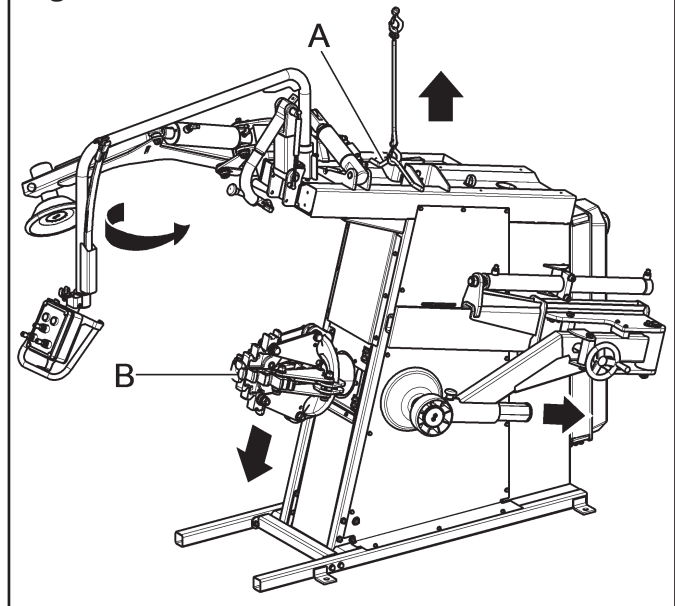
7.0 DÉPLACEMENT



Dans le cas où l'équipement devrait être déplacé de son emplacement de travail habituel à un autre le transport de l'équipement doit être effectué suivant les instructions énumérées ci-dessous :

- protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (Pluribol-carton) ;
- ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever ;
- s'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique ;
- utiliser pour le soulèvement la bride « A » représentée dans la **Fig. 4**, positionner les bras de décollage des talons le plus près possible de l'équipement et le mandrin à mâchoires (**Fig. 4 réf. B**) le plus bas possible pour garantir un équilibrage correct de la charge.

Fig. 4



8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

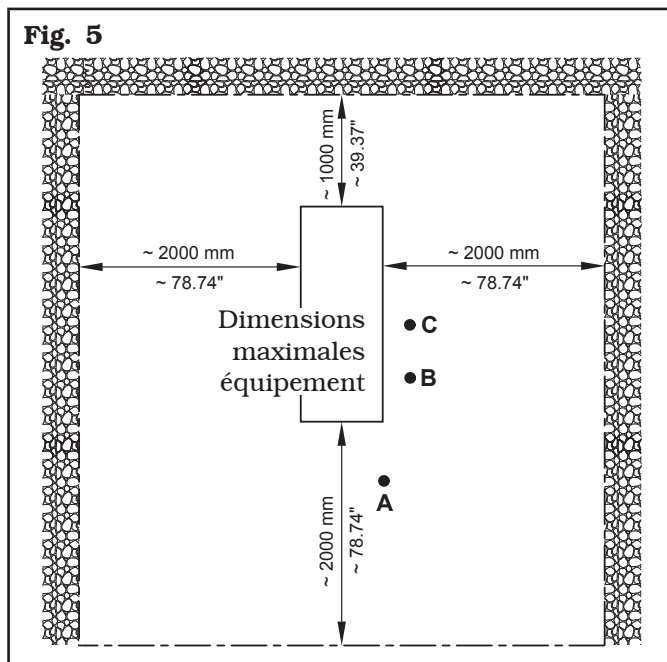
8.1 Position de travail

Sur les **Fig. 5** il est possible de repérer les positions de fonctionnement **A**, **B**, **C** qui seront rappelées pendant la description des phases opérationnelles de l'équipement.

Les positions **A** et **B** sont considérées les principales pour le montage et le démontage du pneu et pour le blocage de la roue sur le mandrin à mâchoires tandis que les positions **A** et **C** sont les meilleures pour suivre les opérations de décollage des talons et de démontage du pneu.

En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

8.2 Aire de travail



L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 5**. Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure.

L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints.

La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).

La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.

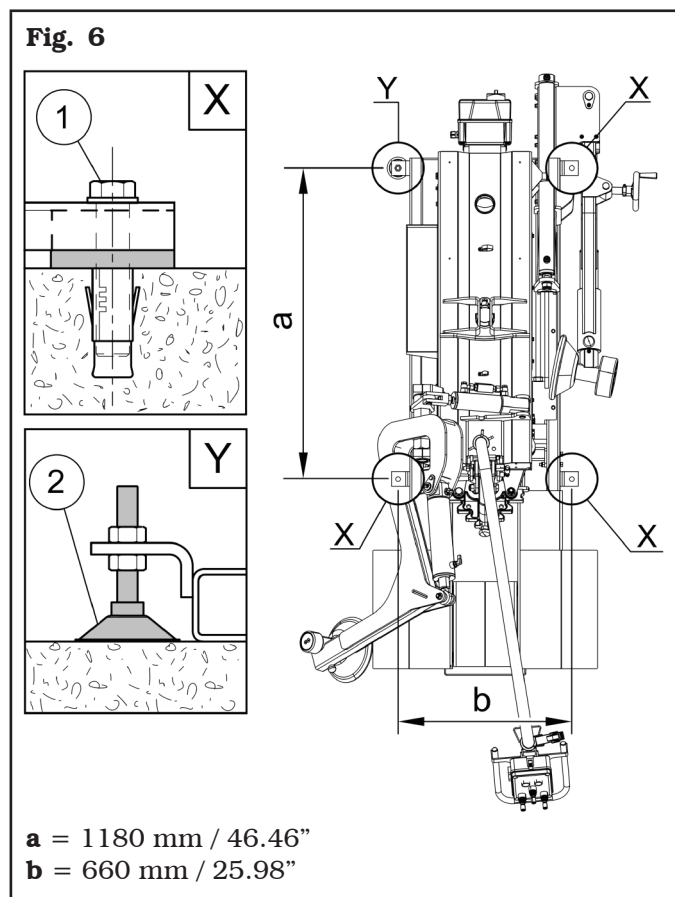
9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE

MÊME LA PLUS PETITE INTERVENTION DE NATURE MÉCANIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

Après avoir libéré de l'emballage les composants, contrôler leur état d'intégrité, le manque d'anomalies éventuelles, et ensuite, observer les instructions suivantes pour pourvoir à l'assemblage des mêmes composants en suivant, comme référence, la série d'illustrations ci-jointe.

9.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plats, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la Fig. 6.



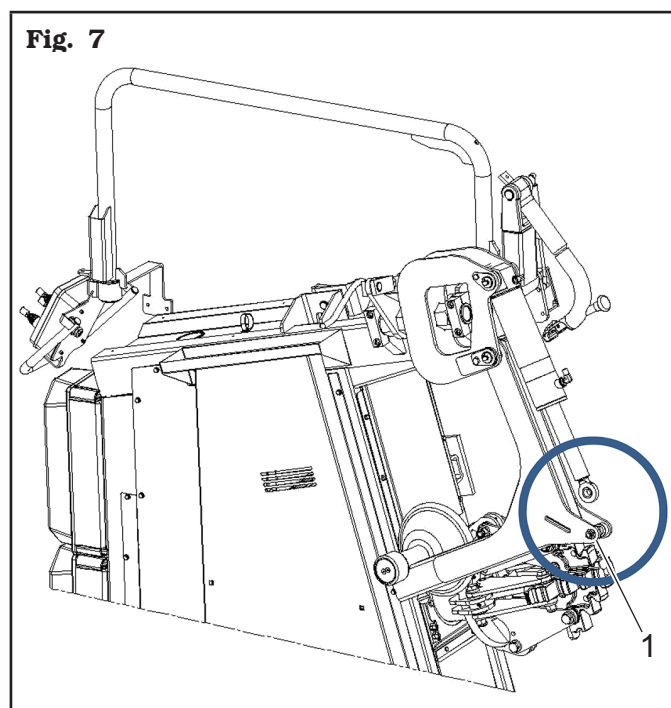
- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 6 réf. 1**) avec une tige filetée M8 (UNC 5/16) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes.

AVANT DE FIXER COMPLÈTEMENT L'ÉQUIPEMENT AU SOL, NIVELEZ-LE EN TOURNANT LE PIED (FIG. 6 RÉF. 2).

9.2 Procédures d'assemblage

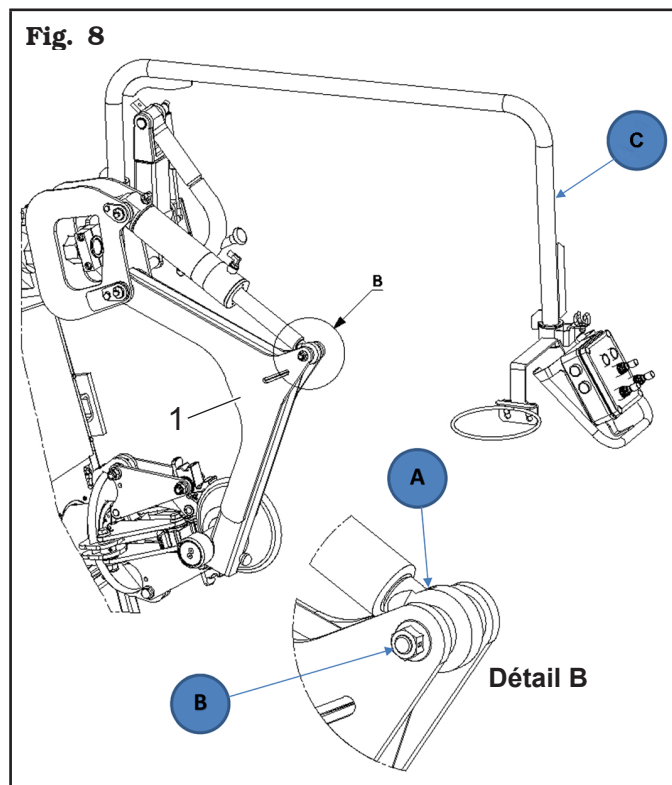
Exécuter avec l'aide des illustrations représentées et décrites ci-après les opérations de montage.

1. Retirer l'emballage et libérer l'équipement de son enveloppe, la lever et la positionner sur le sol. L'extrémité articulée (**Fig. 7 réf. 1**), se présente comme indiqué dans la Fig. 7.

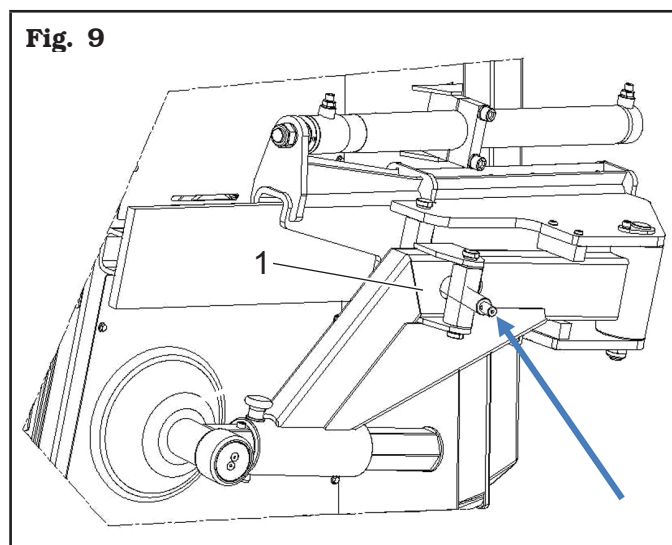


2. Accrocher l'extrémité articulée (**Fig. 8 réf. 1**) sur le cylindre **A** au pivot **B**, de la façon illustrée dans le **détail B**.

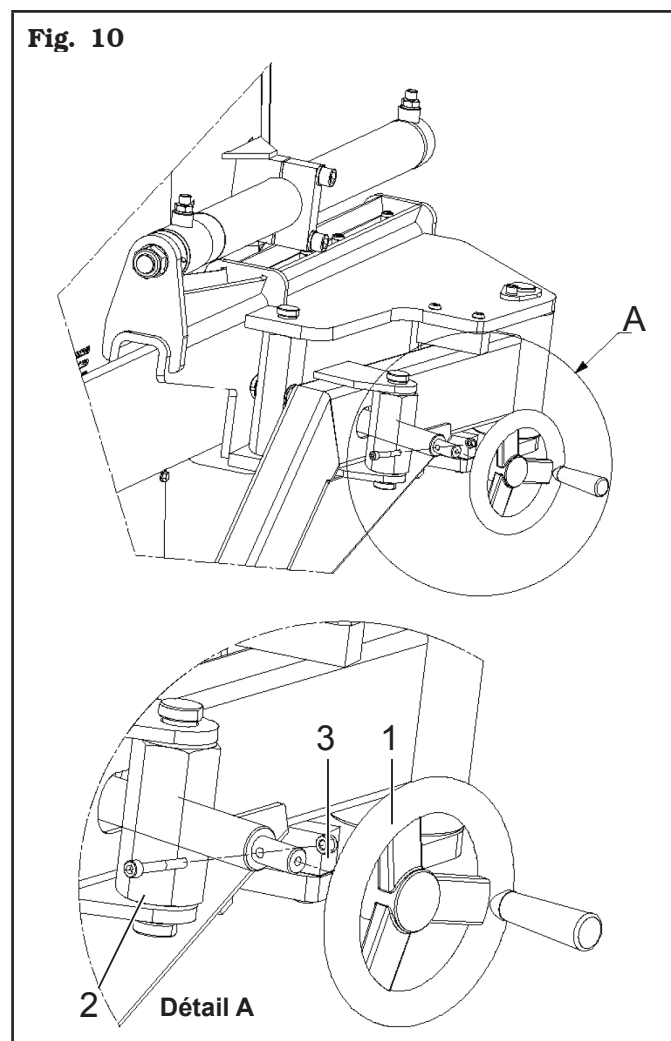
Tourner l'unité de commande **C**, de la façon illustrée dans la **Fig. 8**. Pour exécuter cette opération, soulever l'unité de commande le long de l'axe "A" d'environ 50 mm (1.97") jusqu'à la position "2", faire pivoter de 90° vers l'avant de l'équipement et descendre toujours le long de l'axe "A" jusqu'à la position de travail "3" (voir **Fig. 11**).



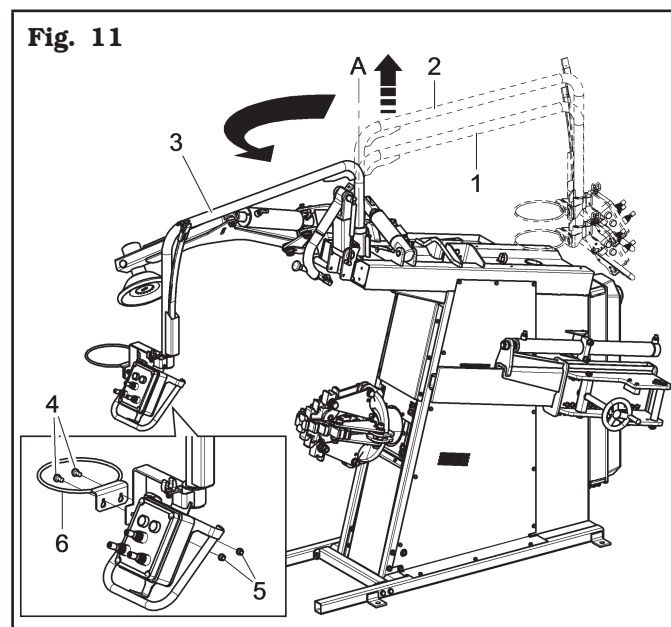
3. Au moment de l'installation, le bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 9 réf. 1**) se présente sans volant.



4. Monter le volant (**Fig. 10 réf. 1**) avec la vis (**Fig. 10 réf. 2**) et l'écrou (**Fig. 10 réf. 3**), fournis en dotation (voir **détail A**).



5. Monter l'anneau porte-graisse (**Fig. 11 réf. 6**) sur l'unité de commande au moyen des vis (**Fig. 11 réf. 4**) et des écrous (**Fig. 11 réf. 5**), comme illustré dans la **Fig. 11**.



10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).



L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Modèle	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
ROT.NV101.201850	IEC 309	400V	16A	3P + Sol	IP 54
RAV.GTB16.206305					
SPA.GTB16.205902					

10.1 Contrôle de l'huile de la centrale oléo-hydraulique



LA CENTRALE OLÉOHYDRAULIQUE SERA FOURNIE SANS HUILE HYDRAULIQUE, PAR CONSÉQUENT, S'ASSURER DE REMPLIR LE RÉSERVOIR PRÉVU À CET EFFET AVEC UNE QUANTITÉ INDICATIVE D'HUILE DE 3 LITRES (0,79 GALLONS) ET EN FAISANT ATTENTION À NE PAS LE FAIRE DÉBORDER DU RÉSERVOIR.

L'HUILE HYDRAULIQUE À UTILISER DOIT AVOIR UN GRADE DE VISCOSITÉ ADAPTÉ AUX TEMPÉRATURES MOYENNES DU PAYS D'INSTALLATION, ET EN PARTICULIER:

- GRADE DE VISCOSITÉ 32 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE VA DE 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F));
- GRADE DE VISCOSITÉ 46 (POUR LES PAYS DONT LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DÉPASSE LES +30 °C (+86 °F)).

10.2 Contrôle du sens de rotation du moteur

Une fois que le branchement électrique est terminé, alimenter l'équipement au moyen de l'interrupteur principal.

S'assurer que la rotation du moteur de l'unité hydraulique se passe dans la direction indiquée par la flèche (**Fig. 12 réf. B**), visible sur la calotte du moteur électrique.

Si la rotation se passe en sens inverse, il est nécessaire d'arrêter immédiatement l'équipement et pourvoir à une inversion des phases à l'intérieur de la connexion de la fiche pour rétablir le sens de rotation correct.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAÎNE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE.

10.3 Contrôles électriques



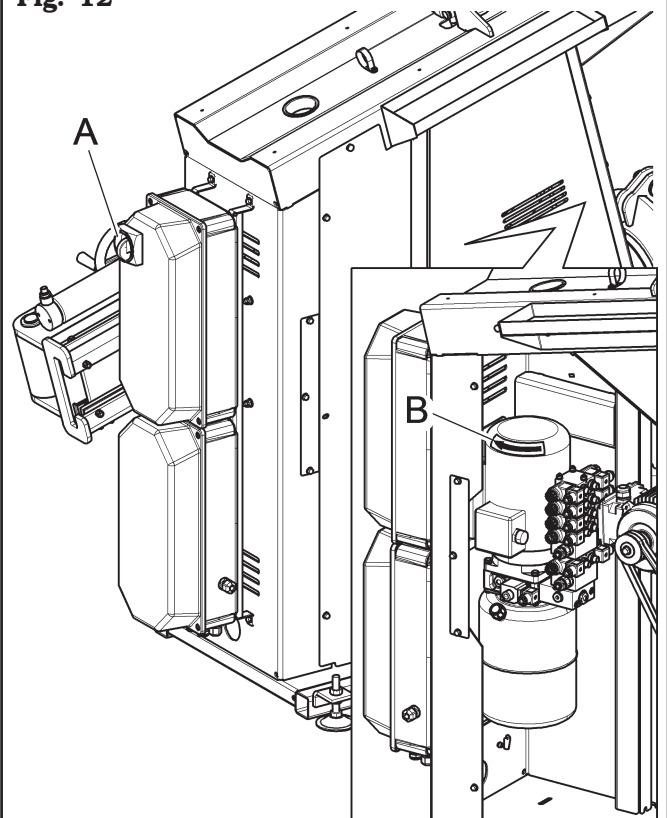
AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre l'équipement en marche au moyen de l'interrupteur général (**Fig. 12 réf. A**).

Fig. 12



LÉGENDE

A - Interrupteur général

B - Sens de rotation moteur centrale oléodynamique

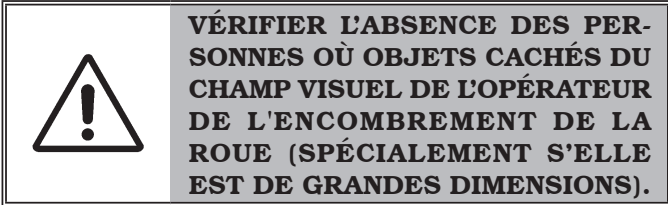


UNE FOIS TERMINÉES LES OPERATIONS DE MONTAGE FAIRE UN CONTRÔLE DE TOUTES LES FONCTIONS DE L'ÉQUIPEMENT.

11.0 COMMANDES

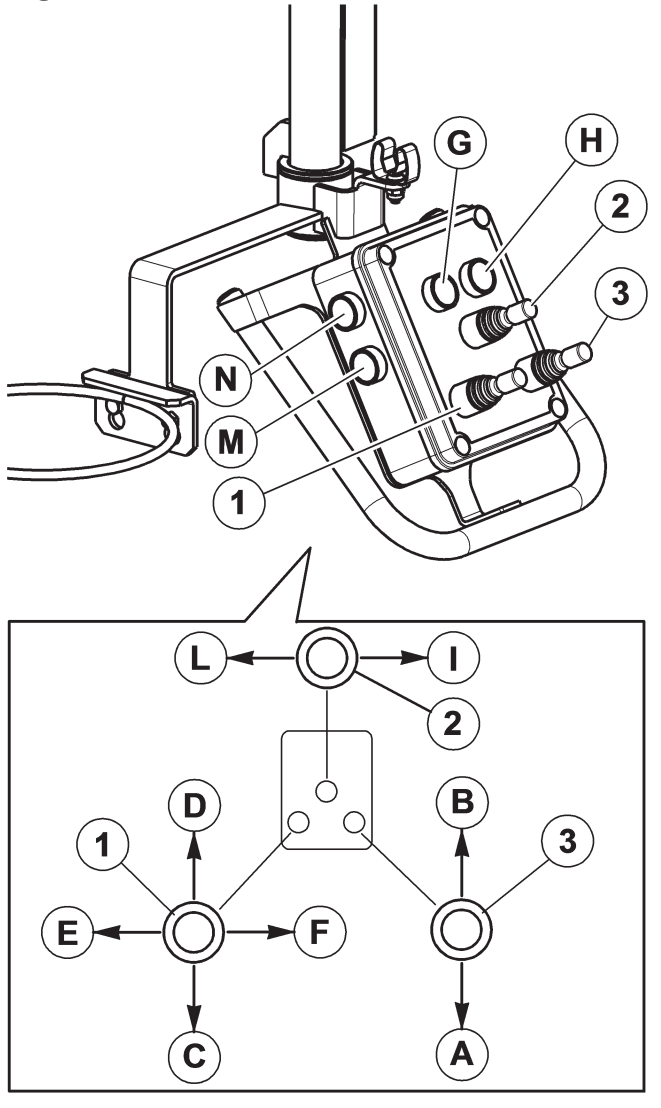
11.1 Dispositif de commande

Le commande (manipulateur) peut être mit en mouvement selon la nécessité de la position de l'opérateur.



- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 3**) en position **A**, à action maintenue, commande le mouvement de décollage des talons du rouleau décolle-pneus arrière.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 3**) en position **B**, à action maintenue, commande le mouvement de retour du rouleau décolle-pneus arrière.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 1**) en position **C**, à action maintenue, commande le mouvement de retour du rouleau décolle-pneus avant.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 1**) en position **D**, à action maintenue, commande le mouvement de décollage des talons du rouleau décolle-pneus antérieur.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 1**) en position **F**, à action maintenue, amène le bras décolle-pneus avant en position de travail.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 1**) en position **E**, à action maintenue, commande l'ouverture du bras décolle-pneus avant.
- Le poussoir "**G**" a une position à action maintenue et si pressé permet de commander la remontée du mandrin à mâchoires.
- Le poussoir "**H**" a une position à action maintenue et si pressé permet de commander la descente du mandrin à mâchoires.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 2**) en position **L**, à action maintenue, commande la rotation vers la droite du mandrin à mâchoires.
- Le déplacement du levier (**Fig. 13 réf. 2**) en position **I**, à action maintenue, commande la rotation vers la gauche du mandrin à mâchoires.
- Le poussoir "**M**" a une position à action maintenue et si pressé permet de commander l'ouverture du mandrin à mâchoires.
- Le poussoir "**N**" a une position à action maintenue et si pressé permet de commander la fermeture du mandrin à mâchoires.

Fig. 13



12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
 - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
 - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles à l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT. SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE. SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.



UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE.

UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE.

LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSIION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE.

TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DÉBUT DE CHAQUE DÉMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDIQUÉ DANS CE MANUEL.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON.

CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE.

NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.

12.2 Opérations préliminaires

Compte tenu de la structure du démonte-pneus et de son usage, l'opérateur doit traiter roues/pneus de grand diamètre et avec une masse très grande.

Il faut faire très attention dans la manutention des roues en s'aidant des autres opérateurs qualifiés et avec le correct habillement.



IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUS POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.

12.3 Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue ;



ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPAPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

- vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base ;
- vérifier le point de blocage de la jante.



AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 500 kg (1102,5 lbs), IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN CHARIOT ÉLÉVATEUR OU UNE GRUE.

12.4 Blocage de la roue



EN RAISON DES DIMENSIONS ET DU POIDS DE LA ROUE/DU PNEU, ON A BESOIN D'UN DEUXIÈME OPÉRATEUR QUI MAINTIENNE LA ROUE EN POSITION VERTICALE, AFIN DE GARANTIR LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLES.

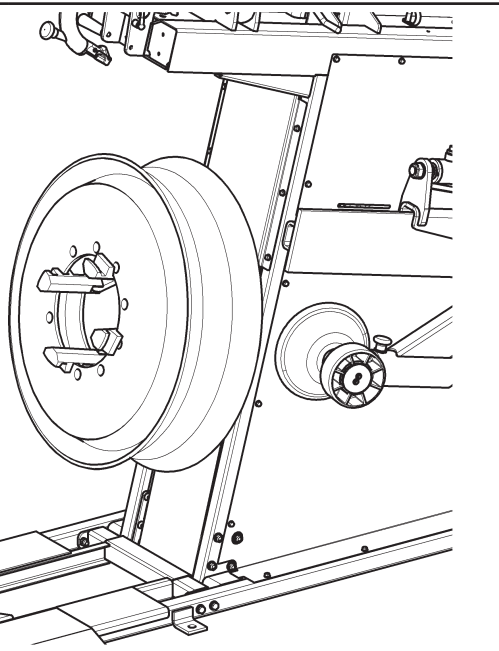


VEILLER A CE QUE LE BLOCAGE DE LA JANTE SOIT PARFAITEMENT EXÉCUTÉ ET QUE LA PRISE SOIT BIEN SURE, AFIN D'ÉVITER LA CHUTE DE LA ROUE AU COURS DES OPÉRATIONS DE MONTAGE OU DE DÉMONTAGE.



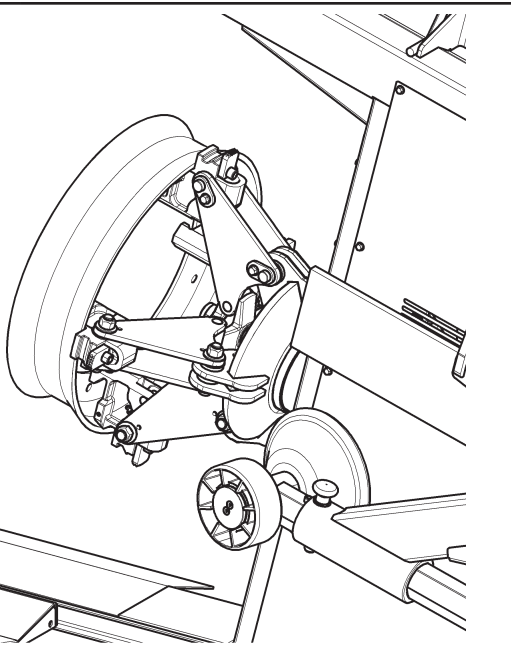
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSIION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSIION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

Fig. 14



Blocage sur le trou central

Fig. 15



Blocage sur le bord de jante



LE MOUVEMENT D'OUVERTURE/FERMETURE DU MANDRIN À MÂCHOIRES GÉNÈRE UNE GRANDE FORCE DE COMPRESSION LORS DU BLOCAGE/DÉBLOCAGE DE LA ROUE. GARDEZ TOUJOURS LES MAINS/DOIGTS OU TOUTE PARTIE DU CORPS À L'ÉCART DES ÉTAUX EN MOUVEMENT.

Toutes les roues doivent être bloquées de l'intérieur.



LE BLOCAGE SUR LA BRIDE CENTRALE DOIT TOUJOURS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT LE PLUS SÛR.



QUANT AUX ROUES DOTÉES DE JANTE À CREUX, BLOQUER LA ROUE EN SORTE QUE LE CREUX SE TROUVE SUR LE CÔTÉ EXTÉRIEUR PAR RAPPORT AU MANDRIN À MÂCHOIRES.



AU CAS OÙ IL NE SERAIT PAS POSSIBLE DE BLOQUER LA JANTE DANS LE VOILE, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER LE BLOCAGE SUR LE BORD À PROXIMITÉ DU VOILE.



EN CE QUI CONCERNE LE BLOCAGE DE ROUES DOTÉES DE JANTES EN ALLIAGE, ON PEUT DISPOSER DE GRIFFES SUPPLÉMENTAIRES DE PROTECTIONS QUI PERMETTENT DE TRAVAILLER SUR LES JANTES SANS LES ABÎMER. LES GRIFFES DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE ENCLENCHÉES À BAÏONNETTE SUR LES GRIFFES NORMALES DU MANDRIN À MÂCHOIRES.

Pour procéder au blocage de la roue, suivre les instructions suivantes :

- s'assurer que le bras décolle-pneus antérieur soit en position ouverte (**Fig. 16 réf. 2**) ;
- Mettre la roue en position verticale sur la plateforme ;
- rapprocher la roue, en la maintenant en position verticale, jusqu'à ce qu'elle effleure les griffes du mandrin à mâchoires ;
- en agissant sur la commande relative (**Fig. 13 réf. G-H**) positionner le mandrin à mâchoires coaxial avec le centre de la roue, de façon à ce que les extrémités de la griffe frôlent le bord de la jante ;
- régler l'ouverture du mandrin à mâchoires par la commande relative (**Fig. 13 réf. M-N**) selon le type de jante à bloquer ;
- incliner la roue d'environ 15° vers le mandrin à mâchoires ;
- actionner la commande (**Fig. 13 réf. M**) jusqu'au blocage complet de la roue ;
- vérifier soit que la jante soit bloquée et centrée correctement, soit que la roue soit soulevée du sol (**Fig. 13 réf. G**) pour éviter le glissement de la jante elle-même pendant les opérations suivantes.



INSISTER SUR LA COMMANDE POUR LE BLOCAGE DE LA JANTE JUSQU'À ATTEINDRE LA PRES-SION MAXIMUM DE SERVICE (130 bar / 1885 psi).



IL EST CONSEILLÉ DE LUBRIFIER AVEC SOIN LES TALONS DES PNEUS POUR LES PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS ENDOMMAGEMENTS ET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE MONTAGE ET DÉMONTAGE.



À LA FIN DES OPERATIONS DE MONTAGE/ DEMONTAGE DU PNEUMATIQUE NE PAS LAISSER LA ROUE BLOQUEE SUR LE MANDRIN À MÂCHOIRES ET DE TOUTE FAÇON NE LA LAISSER JAMAIS SANS SURVEILLANCE.

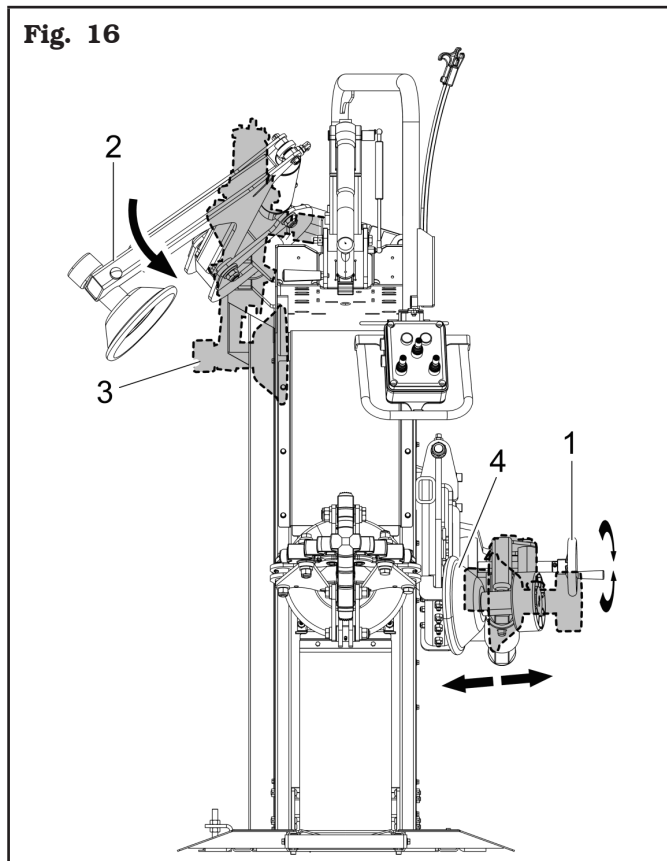
12.5 Fonctionnement des bras décolle-pneus

Le bras décolle-pneus avant (**Fig. 16 réf. 2**) peut maintenir, pendant les phases de travail, deux positions stables et plus précisément :

1. position de « travail » (côté avant roue) (**Fig. 16 réf. 3**) ;
2. position de « hors travail » (**Fig. 16 réf. 2**).

En position de « travail » (**Fig. 16 réf. 3**) le bras décolle-pneus avant se trouve devant le pneu, au niveau de la jante. Dans cette position, il peut effectuer les différentes opérations de décollage des talons, démontage et montage du pneu.

Le réglage de la position de « travail » correcte du bras décolle-pneus arrière (**Fig. 16 réf. 4**) s'effectue en tournant le volant (**Fig. 16 réf. 1**).



12.6 Pneus tubeless

12.6.1 Décollage des talons

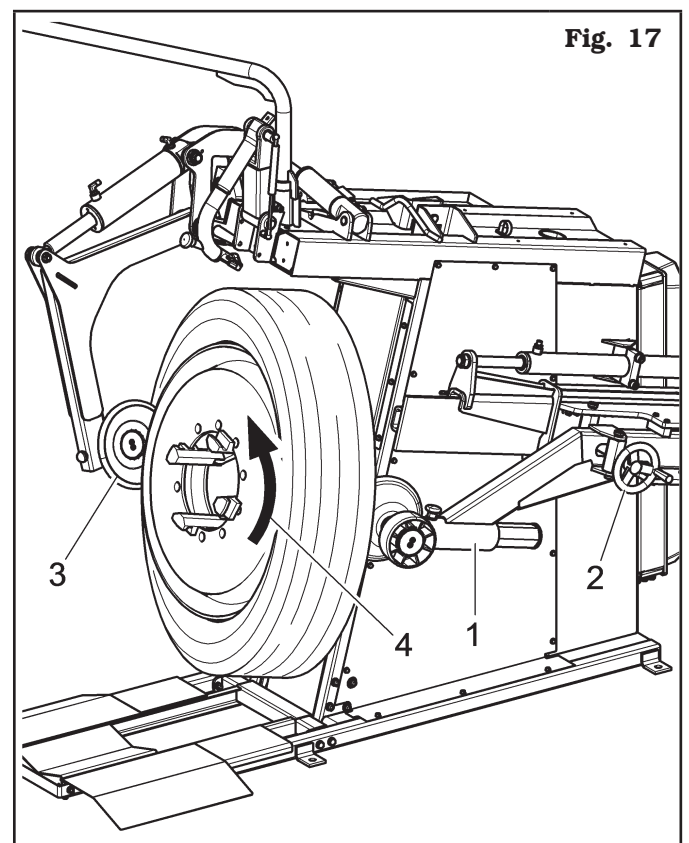


NE JAMAIS INSÉRER AUCUNE PARTIE DU CORPS ENTRE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS ET LE PNEU.



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.

1. Bloquer la roue sur le mandrin à mâchoires, comme indiqué au paragraphe "BLOCAGE DE LA ROUE" ;
2. placer le mandrin à mâchoires en position de travail (remontée en butée) (**Fig. 13 réf. G**) ;
3. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
4. porter le bras décolle-pneus arrière (**Fig. 17 réf. 1**) en position de travail avec le rouleau à environ 5 mm du bord de la jante par le volant latéral (**Fig. 17 réf. 2**) ;
5. porter le bras décolle-pneus avant (**Fig. 17 réf. 3**) en position de travail par la levier (**Fig. 13 réf. 1-F**) ;
6. exécuter le décollage des talons d'abord le talon avant et puis celui arrière en pivotant le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (**Fig. 17 réf. 4**) ;



7. continuer à tourner le mandrin à mâchoires, en lubrifiant abondamment la jante et le talon du pneu à l'aide du lubrifiant adéquat. L'avance des rouleaux décolle-pneus doit être d'autant plus lent que l'adhérence du pneu sur la jante est supérieure.

i **LES ROULEAUX DÉCOLLE-TALON NE DOIVENT EXERCER AUCUNE PRESSION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.**

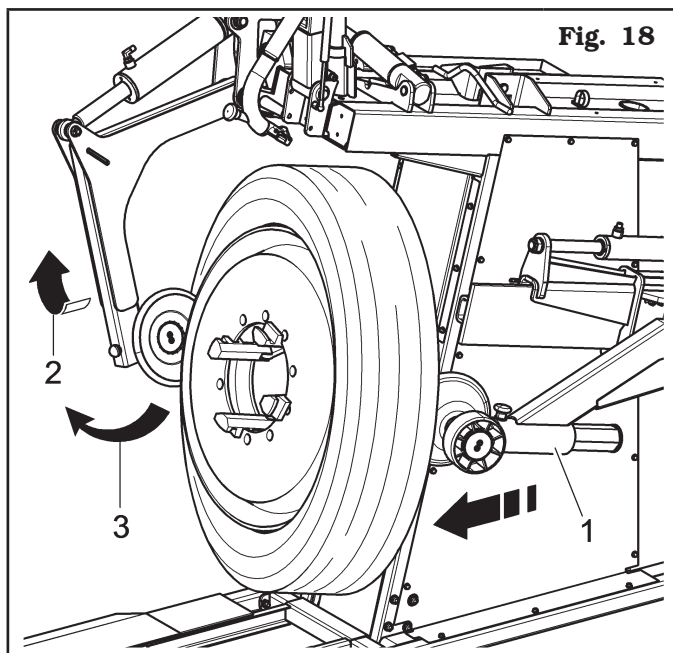
i **UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.**

12.6.2 Démontage

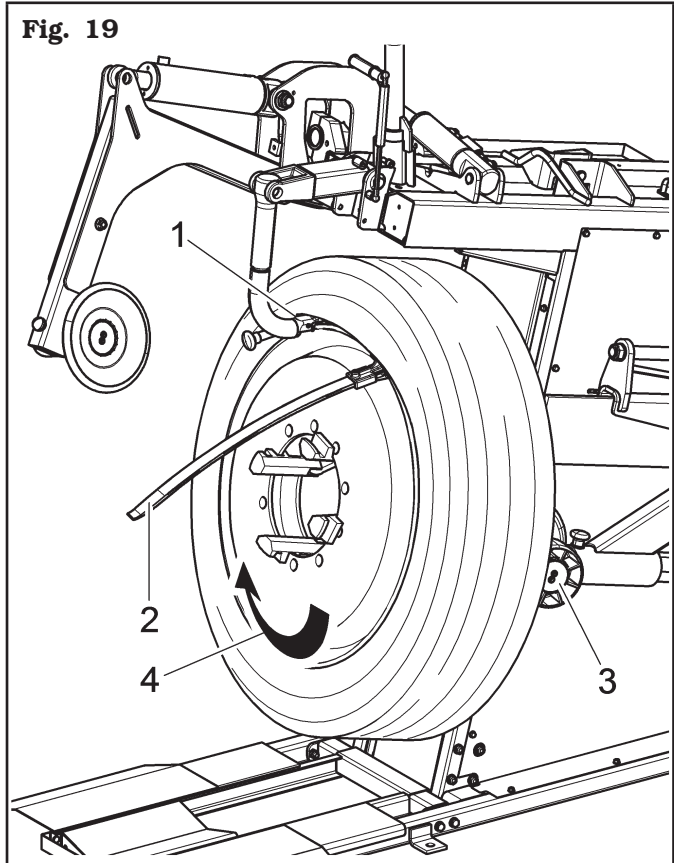
i **PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.**

Le démontage de pneus tubeless peut se faire de deux façons :

1. lubrifier aussi bien la jante que le pneu ;
2. placer le talon inférieur dans le creux de la jante et commencer à pousser avec le bras décolle-pneus arrière (Fig. 18 réf. 1), lorsque le pneu sera incliné, actionner le retour (Fig. 18 réf. 3) du bras décolle-pneus avant et son positionnement en position de repos (Fig. 18 réf. 2). Avancer avec le bras arrière (Fig. 18 réf. 1) jusqu'à la sortie du pneu ;
3. mettre le bras décolle-pneus arrière (Fig. 18 réf. 1) en position de fonctionnement.



Pour les pneus très durs et surbaissés (super single), ou très larges, après avoir décollé les deux talons et lubrifié la jante et le pneu, il est possible de démonter le premier talon avec la tête outil (Fig. 19 réf. 1). Après avoir chargé le talon sur la tête outil (Fig. 19 réf. 1) au moyen du levier (Fig. 19 réf. 2), pivoter le mandrin à mâchoires **DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE** (Fig. 19 réf. 4) ; le deuxième talon est démonté à l'aide du bras décolle-pneus arrière (Fig. 19 réf. 3).



⚠ LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE DANS LA ZONE DE TRAVAIL.

⚠ EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

12.6.3 Montage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.

Le montage des pneus du type Tubeless est normalement effectué à l'aide du rouleau décolle-pneus avant ; si la roue est particulièrement difficile à monter, se servir de la tête outil.

Avec rouleau décolle-pneus

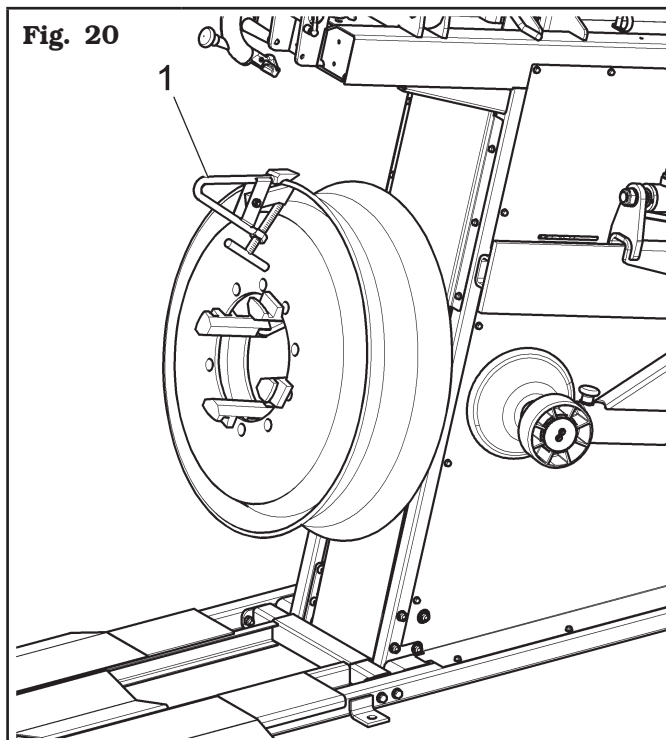
Opérer de la façon suivante :

1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe "BLOCAGE DE LA ROUE" ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

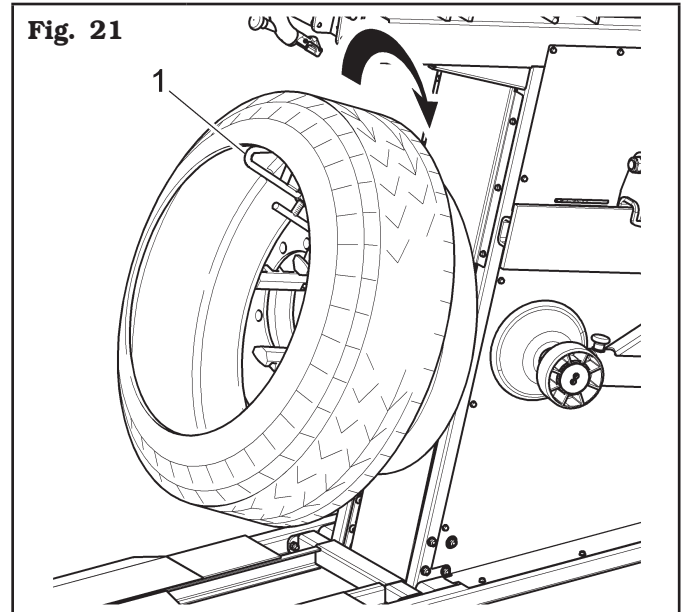
3. monter l'étau pour jantes en alliage (**Fig. 20 réf. 1**) (option) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut, comme indiqué sur la **Fig. 20**.



L'ÉTAU DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 5**) ;
5. baisser complètement le mandrin à mâchoires. Rouler le pneu sur le plancher et l'accrocher à l'étau (**Fig. 21 réf. 1**) (option) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91"-7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir **Fig. 21**) ;

Fig. 21



7. porter le rouleau décolle-pneus avant en position de travail (**Fig. 16 réf. 3**) ;
8. positionner le rouleau de décollage des talons avant (**Fig. 22 réf. 2**) de manière à ce qu'il se situe à une distance d'environ 1,5 cm (0.59") du rebord de la jante. L'étau de montage (option) se situe dans la position « 12 heures ». Tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau au point le plus proche au rouleau décolle-pneus avant (« 8 heures ») (**Fig. 22 réf. 1**) ;

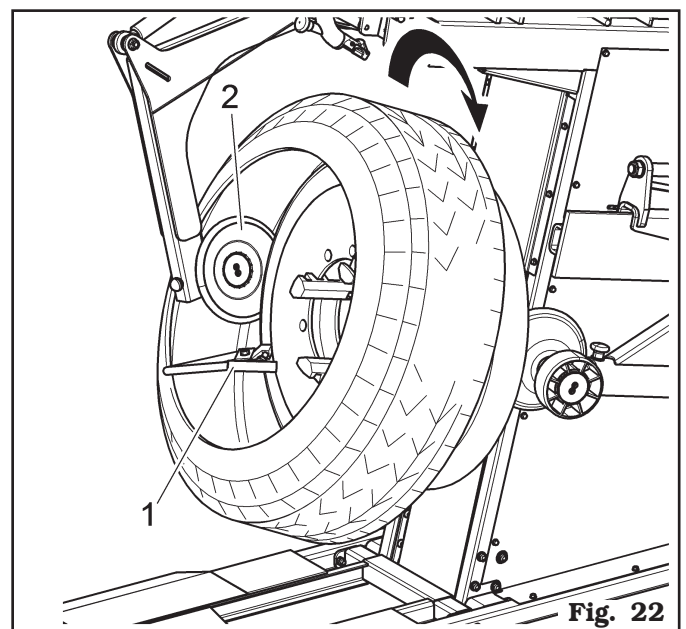



Fig. 22

9. éloigner le rouleau décolle-pneus avant de la roue ;
10. enlever l'étau (option) et le remonter dans la même position (« 3 heures ») à l'extérieur du deuxième talon ;
11. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau (option) à « 12 heures » ;
12. avancer avec le rouleau de décollage des talons avant jusqu'à arriver à l'intérieur du rebord de la jante d'environ 1-2 cm (0.39" - 0.79"), en faisant en sorte de rester à environ 5 mm (0.2") du profil de la jante. Commencer la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre, en contrôlant que, après une rotation de 90°, le deuxième talon commence à glisser dans le creux de la jante ;
13. une fois terminée l'introduction, éloigner le rouleau de la roue, l'emmener dans la position de « hors service » et enlever l'étau (option) ;
14. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
15. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
16. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;




ASSUREZ-VOUS QUE LA ROUE EST SOLIDEMENT BLOQUÉE AFIN D'ÉVITER QU'ELLE NE CHUTE PENDANT LES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

17. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler. Si on utilise des pneus particulièrement souples, il est possible d'introduire en même temps sur la jante les deux talons de manière à opérer une seule fois le pneu.

Con tête outil

Opérer de la façon suivante :

1. fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe "BLOCAGE DE LA ROUE" ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;



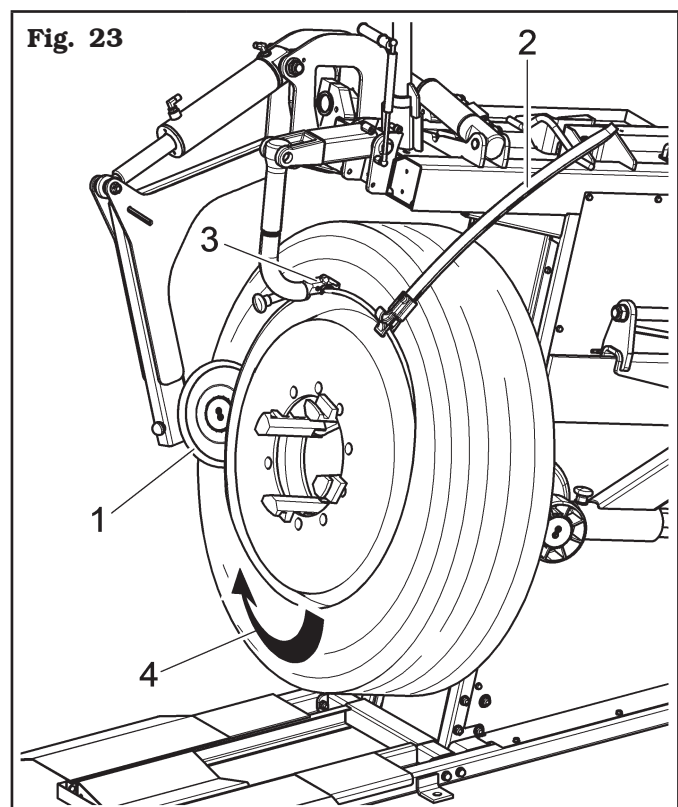
UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.

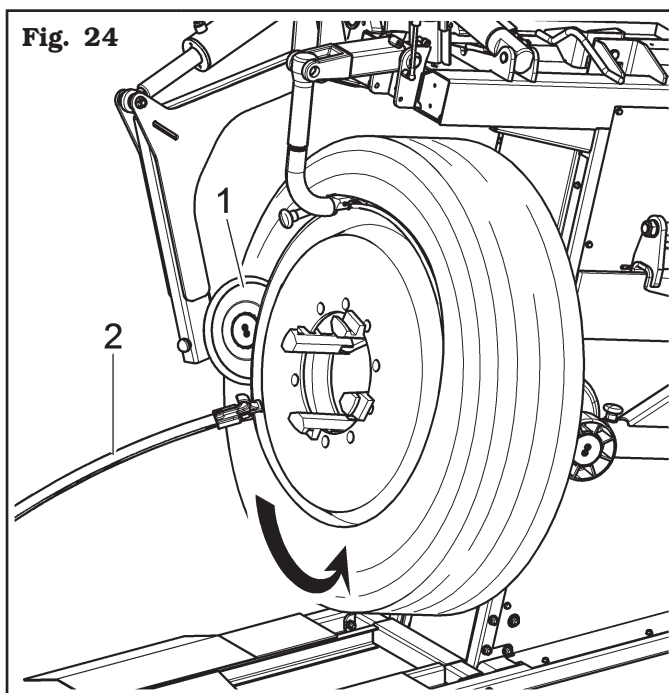
3. monter l'étau (**Fig. 20 réf. 1**) (option) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut ;



L'ÉTAU DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.

4. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 5**) ;
5. baisser complètement le mandrin à mâchoires. Rouler le pneu en correspondance du mandrin à mâchoires et l'accrocher à l'étau (**Fig. 21 réf. 1**) (option) ;
6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante (voir **Fig. 21**) ;
7. fermer le bras avant en position de travail (**Fig. 16 réf. 3**) et porter le rouleau jusqu'à frôler le bord de la jante (**Fig. 13 réf. 1-D**) ; lorsque le premier talon est entré avec le rouleau (**Fig. 23 réf. 1**) et le levier de montage ou l'étau pour jantes en alliage (**Fig. 23 réf. 2**) on a l'espace pour appuyer l'outil (**Fig. 23 réf. 3**) sur la jante en pivotant le mandrin à mâchoires **DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE** (**Fig. 23 réf. 4**).
8. placer la tête outil (**Fig. 23 réf. 3**) sur le bord de la jante ;
9. porter le rouleau avant (**Fig. 24 réf. 1**) à la hauteur du creux (**Fig. 13 réf. 1-D**), positionner le levier de montage ou l'étau (**Fig. 24 réf. 2**) sous le même rouleau et pivoter dans le sens contraire des aiguilles d'une montre le mandrin à mâchoires jusqu'à monter le deuxième talon ;
10. porter le bras avant en position de travail (**Fig. 16 réf. 2**) ;





11. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
12. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
13. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



ASSUREZ-VOUS QUE LA ROUE EST SOLIDEMENT BLOQUÉE AFIN D'ÉVITER QU'ELLE NE CHUTE PENDANT LES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

14. ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler.

12.7 Pneus avec chambre à air

12.7.1 Décollage des talons



ENLEVER LA FRETTE DE FIXATION DE LA SOUPAPE DE LA CHAMBRE À AIR POUR EN AUTORISER L'EXTRACTION AU COURS DES PHASES DE DÉMONTAGE DU PNEU ; ENLEVER LA BAGUE QUAND ON EFFECTUE LE DÉGONFLAGE DU PNEU.

Le procédé de décollage des talons est le même que celui décrit pour les pneus tubeless.



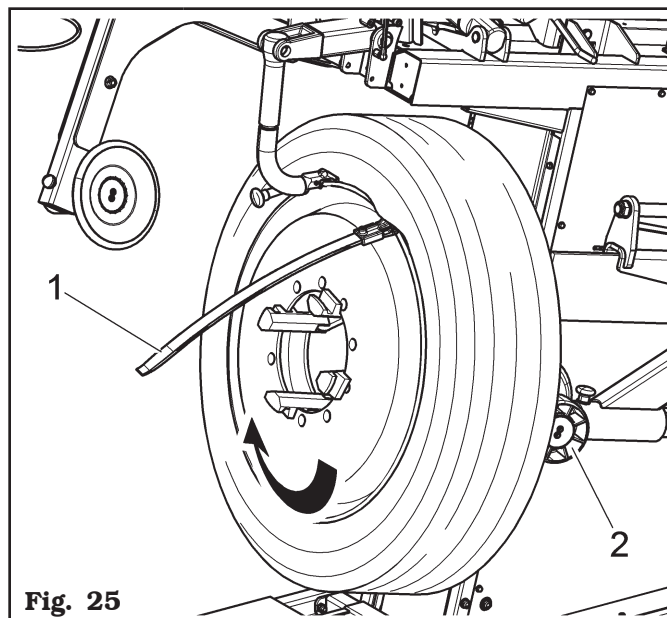
AU COURS DE L'OPÉRATION DE DÉCOLLAGE DES PNEUS SUR LES ROUES AVEC CHAMBRE À AIR, IL EST NÉCESSAIRE D'INTERROMPRE L'AVANCE DU ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÈS QUE LES TALONS SE SERONT DÉCROCHÉS EN VUE D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LA CHAMBRE À AIR OU LA SOUPAPE.

12.7.2 Démontage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.


1. Introduire la tête outil entre le bord de la jante et le talon du pneu ;
2. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
3. enclencher le levier (**Fig. 25 réf. 1**) entre la jante et le talon vers la droite de la tête outil ;




4. tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en tenant le levier enfoncé jusqu'à la sortie complète du talon ;
5. éloigner le mandrin à mâchoires jusqu'à appuyer le pneu au sol en exerçant sur celui-ci une certaine pression de sorte que puisse se créer l'espace qui s'impose à l'extraction de la chambre à air ;
6. sortir la chambre à air puis relever à nouveau la roue ;
7. le deuxième talon est démonté à l'aide du bras décolle-pneus arrière (**Fig. 25 réf. 2**).

6. soulever le mandrin à mâchoires avec le pneu accroché et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre de 15-20 cm (5.91" - 7.87") ; le pneu se mettra obliquement par rapport à la jante ;
7. porter le rouleau décolle-pneus avant en position de travail (**Fig. 16 réf. 3**) ;
8. positionner le rouleau de décollage des talons avant (**Fig. 22 réf. 2**) de manière à ce qu'il se situe à une distance d'environ 1,5 cm (0.59") du rebord de la jante. L'étau de montage se situe dans la position « 12 heures ». Tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à amener l'étau (option) au point le plus proche au rouleau décolle-pneus (« 8 heures ») (**Fig. 22 réf. 1**) ;
9. éloigner le rouleau décolle-pneus avant de la roue ;
10. enlever l'étau (option) de la jante ;
11. tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à positionner l'orifice pour l'enclenchement de la soupape en bas (à « 6 heures »).
12. abaisser le mandrin à mâchoires jusqu'à ce que la roue se pose par terre de façon à créer l'espace nécessaire entre bord pneu et jante pour l'introduction de la chambre à air ;


 **LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE DANS LA ZONE DE TRAVAIL.**

 **EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.**

12.7.3 Montage

 **PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.**


1. Fixer la jante sur le mandrin à mâchoires en suivant les indications décrites au paragraphe "BLOCAGE DE LA ROUE" ;
2. enduire abondamment les talons du pneu ainsi que les rebords de la jante d'un lubrifiant spécial, en se servant du pinceau livré en dotation ;

 **UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS ADÉQUATS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDRO-CARBURES OU SILICONE.**

3. monter l'étau (**Fig. 20 réf. 1**) (option) sur le rebord externe de la jante dans le point le plus haut comme indiqué sur la **Fig. 20** ;

 **L'ÉTAU DOIT ÊTRE SOLIDEMENT ANCRÉ AU REBORD DE LA JANTE.**

4. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 5**) ;
5. positionner le pneu proche de l'équipement et baisser le mandrin à mâchoires (en faisant attention à tenir l'étau dans le point le plus haut) pour accrocher le premier talon du pneu (talon interne)

 **L'ORIFICE POUR LA SOUPAPE PEUT SE SITUER DANS UNE POSITION ASYMÉTRIQUE PAR RAPPORT AU CENTRE DE LA JANTE. DANS CE CAS, IL FAUT PLACER LA CHAMBRE À AIR COMME IL EST INDIQUÉ DANS LA FIG. 26.**

Introduire la soupape dans l'orifice et la fixer à l'aide de la bague appropriée. Introduire la chambre à air dans le creux central de la jante (en vue de faciliter l'opération, il est conseillé de tourner en même temps le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre) ;

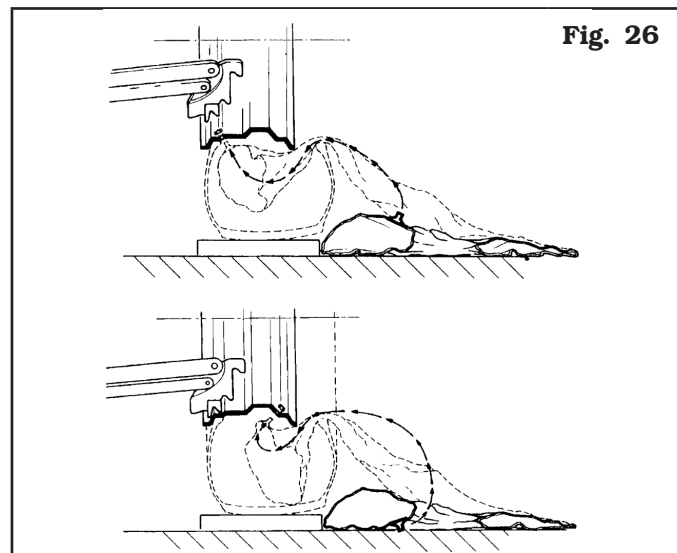
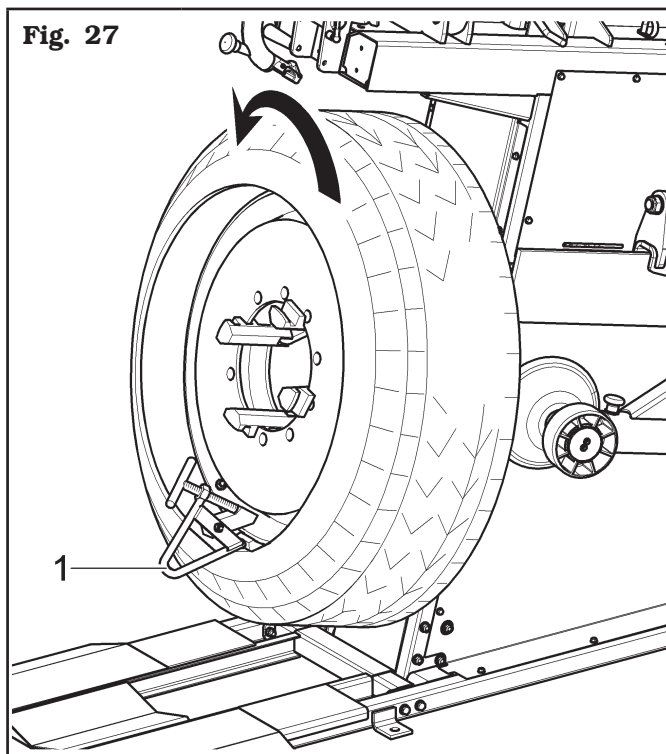


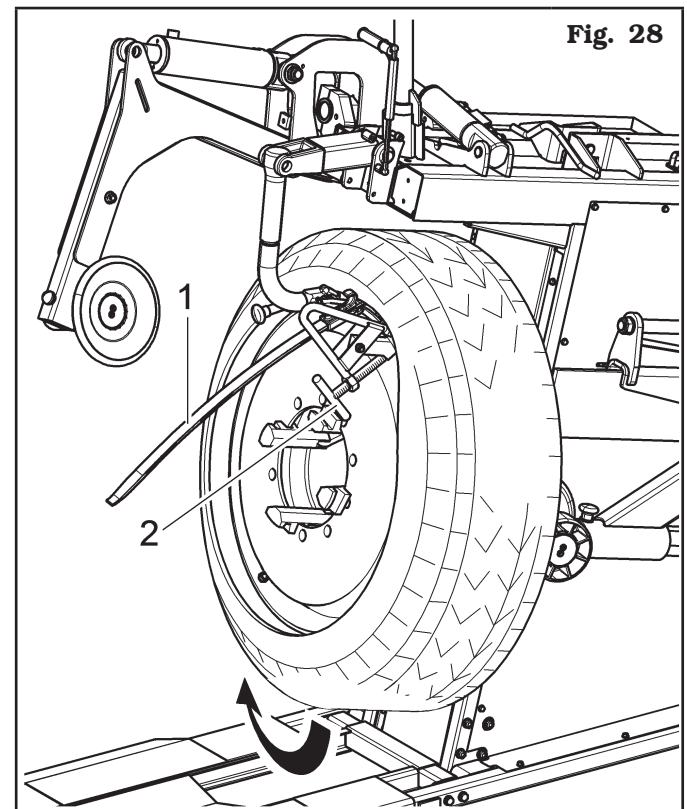
Fig. 26

13. tourner le mandrin à mâchoires, en positionnant la soupape en bas (à « 6 heures »).
14. afin d'éviter d'abîmer la chambre à air au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il est préférable de la gonfler légèrement ;
15. afin d'éviter d'abîmer la vanne, au cours de l'enclenchement du deuxième talon, il faut enlever la bague de fixation et monter sur la soupape en question une rallonge ;
16. se mettre dans la position de travail **B** (Fig. 5) ;
17. lever le mandrin à mâchoires et monter l'étau (Fig. 27 réf. 1) (option) sur la jante à l'extérieur du deuxième talon à environ 20 cm (7.87") de la soupape de gonflage vers la droite ;
18. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à positionner l'étau à « 12 heures ».



19. prévoir en position de fonctionnement la tête outil ;

20. tourner le mandrin à mâchoires dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'enclenchement du levier (Fig. 28 réf. 1) dans le logement approprié obtenu sur la tête outil ;
21. exécuter la rotation vers la droite du mandrin à mâchoires, en tenant le levier (Fig. 28 réf. 1) enfoncé jusqu'à ce que le talon externe du pneu ne soit complètement enclenché.
22. enlever le levier (Fig. 28 réf. 1), l'étau (option) (Fig. 28 réf. 2) et retirer la tête outil en tournant le mandrin à mâchoires dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



23. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
24. se mettre dans la position de travail **A** (Fig. 5) ;
25. vérifier l'état de la soupape du pneu et éventuellement la centrer dans l'orifice de la jante, en tournant légèrement le mandrin à mâchoires; fixer la soupape à l'aide de la bague appropriée après avoir enlevé la rallonge de protection ;
26. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas ;



S'ASSURER QUE LA PRISE DE LA ROUE EST BIEN SURE AFIN D'ÉVITER QUE CELLE-CI NE TOMBE AU COURS DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE. EN CAS DE ROUES LOURDES ET/OU DE DIMENSIONS REMARQUABLES, UTILISER UN ENGIN DE LEVAGE ADAPTÉ.

27. ôter la roue de l'équipement.

12.8 Roues avec tringle



POUR LES PROCÉDURES DE DÉCOLLAGE DES TALONS, DÉMONTAGE ET MONTAGE DES ROUES AVEC TRINGLE, UTILISER LE DISQUE POUR ROUES AGRICOLES OU AVEC BAGUE DE BLOCAGE (OPTION).

A titre d'exemple, les **Fig. 29** et **Fig. 30** reportent des sections et compositions de quelques typologies de roues dotées de tringle actuellement dans le commerce.

Fig. 29

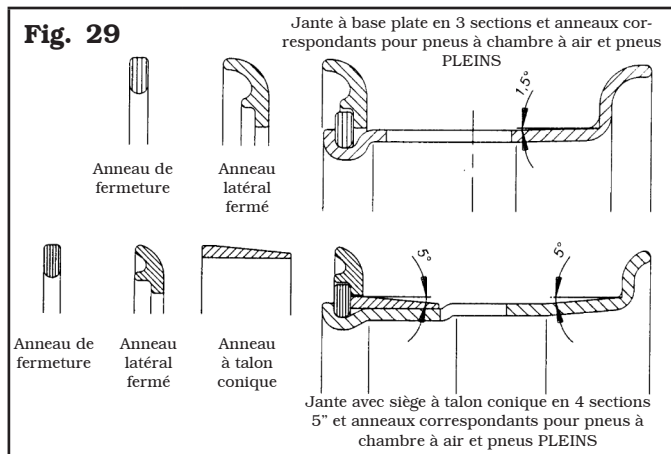
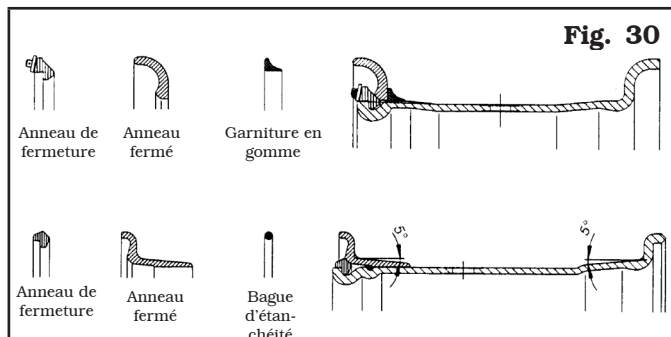


Fig. 30



12.8.1 Décollage des talons et démontage



NE PAS STATIONNER DEVANT LA ROUE PENDANT LA PHASE D'EXTRACTION DE L'ANNEAU DE GONFLAGE DE LA TRINGLE, PARCE-QUE SON ÉJECTION Soudaine POURRAIT PROVOQUER DE GRAVES LÉSIONS OU BLESSURES.

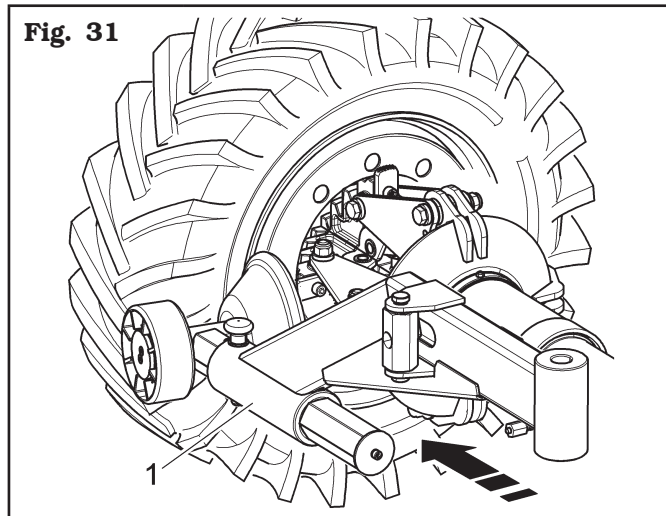


PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.

1. Monter la roue sur le mandrin à mâchoires en suivant la description du paragraphe "BLOCAGE DE LA ROUE" et vérifier si elle est dégonflée ;

2. affleurer le bord jante avec le disque décolle-pneus postérieur (**Fig. 31 réf. 1**) ;

Fig. 31



3. tourner le mandrin à mâchoires en enduisant de lubrifiant tout le rebord de la jante; simultanément faire avancer par petites saccades le disque de décollage des pneus jusqu'à obtenir le détachement du premier talon (étant donné qu'il s'agit de roues dotées de chambre à air, exécuter l'opération avec une attention toute particulière au moment du détachement du talon, en cherchant à bloquer immédiatement l'avance du disque afin d'éviter de compromettre l'intégrité de la chambre à air et de la soupape) ;
4. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) avec l'accessoire « disque pour roues agricoles ou avec bague de blocage » (option) (**Fig. 31 réf. 1**), et le monter ;
5. positionner le bras porte-rouleau en "position de travail" (**Fig. 16 réf. 3**) ;
6. amener le disque pour roues agricole en contact avec le côté extérieur du pneu (voir **Fig. 32**) ;

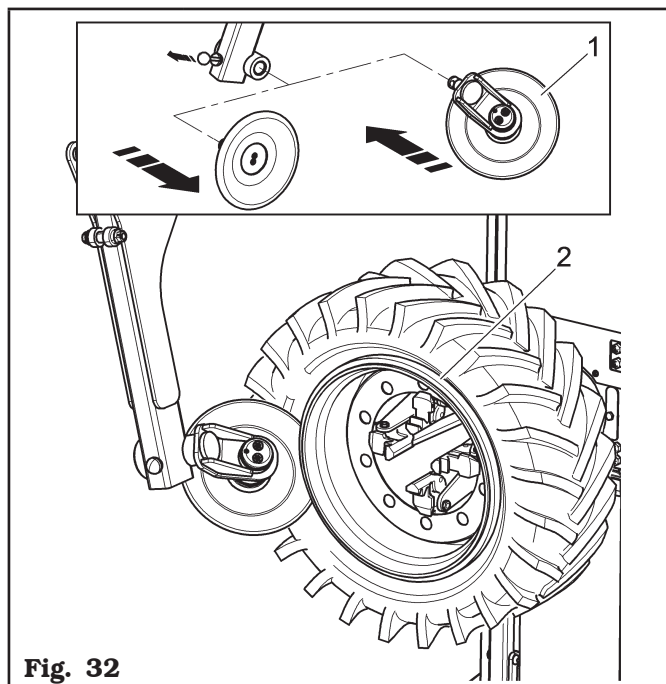


Fig. 32

7. tourner le mandrin à mâchoires en enduisant de lubrifiant tout le rebord de la jante ;
8. simultanément faire avancer par petites saccades le disque décolle-pneus avant jusqu'à obtenir le détachement du talon ;
9. répéter l'opération en faisant avancer le disque décolle-pneus avant contre la tringle (voir **Fig. 33**) jusqu'à libérer l'anneau de blocage (**Fig. 33 réf. 1**). Il sera ensuite extrait par le levier (**Fig. 33 réf. 2**) ;

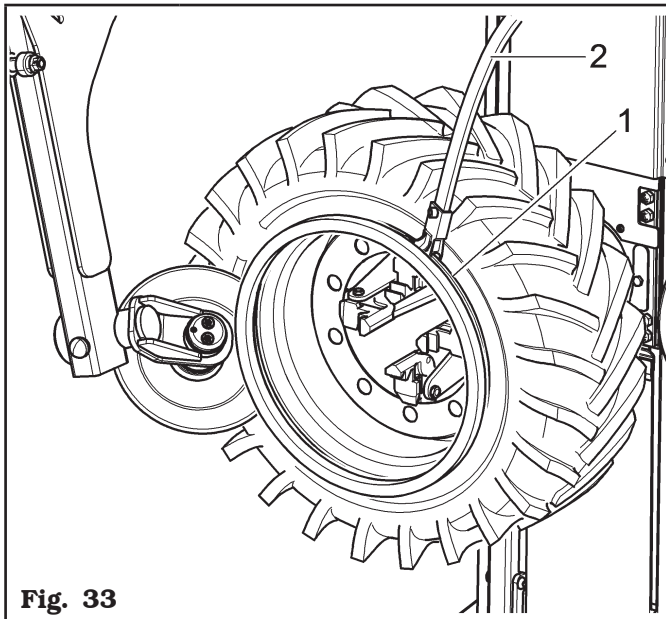


Fig. 33

10. enlever la tringle ;
11. enlever le joint torique si prévu ;
12. porter le bras porte-rouleau avant dans la position de « hors service » ;
13. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
14. déplacer en avant le disque décolle-pneus postérieur jusqu'à obtenir la complète sortie du pneu de la jante (en cas de pneus avec chambre à air vérifier que le clapet n'a pas subi de dommages pendant l'opération de démontage).



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE CAUSE LA CHUTE DU PNEU. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE DANS LA ZONE DE TRAVAIL.



EN CAS DE DÉMONTAGE DE PNEUMATIQUES TRÈS LOURDS, IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE TRÈS ATTENTION AVANT DE TERMINER L'OPÉRATION.

12.8.2 Montage



PENDANT TOUTES LES OPÉRATIONS DE MONTAGE/DÉMONTAGE DES PNEUS, VÉRIFIER QUE LA ROUE EST BIEN BLOQUÉE PAR LE MANDRIN DE L'ÉQUIPEMENT.

1. S'il a été démonté, fixer la jante sur le mandrin à mâchoires, comme indiqué au paragraphe « BLOCAGE DE LA ROUE ». Si la roue est dotée de la chambre à air, il faut positionner la jante avec la fente pour la soupape en bas (à « 6 heures ») ;
2. lubrifier tout le rebord de la jante ainsi que les talons du pneu ;
3. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
4. positionner le mandrin à mâchoires de façon à centrer la jante sur le pneumatique ;
5. insérer manuellement le pneu dans la jante (pour pneus avec chambre à air faire rentrer le clapet pour ne pas l'endommager). Avancer jusqu'à l'introduction complète du pneu dans la jante ;
6. enclencher sur la jante la tringle à rebord avec la bague de butée montée (si jante et tringle présentent des fissures par suite d'éventuelles fixations, celles-ci doivent être en ligne entre elles) ;
7. se mettre dans la position de travail **B** (**Fig. 5**) ;
8. positionner le bras porte-rouleau décolle-pneus avant en « position de travail » (**Fig. 16 réf. 3**). Monter l'accessoire « disque pour roues agricoles ou avec bague de blocage ». (**Fig. 34 réf. 1**) (option) avec le disque décolle-pneus tourné vers la roue. Si la tringle avec rebord n'a pas été suffisamment enclenchée sur la jante, positionner le mandrin à mâchoires jusqu'à amener la tringle au niveau du disque décolle-pneus. Avancer avec le disque décolle-pneus avant, ensuite tourner le mandrin à mâchoires jusqu'à détecter le logement du joint torique d'étanchéité (si prévu) ;
9. lubrifier le joint torique et l'insérer dans le logement approprié ;
10. se mettre dans la position de travail **A** (**Fig. 5**) ;
11. positionner l'anneau (**Fig. 34 réf. 2**) sur la jante, monter la bague de blocage à l'aide du disque pour roues agricoles (**Fig. 34 réf. 1**) (option) en suivant la **Fig. 34** ;

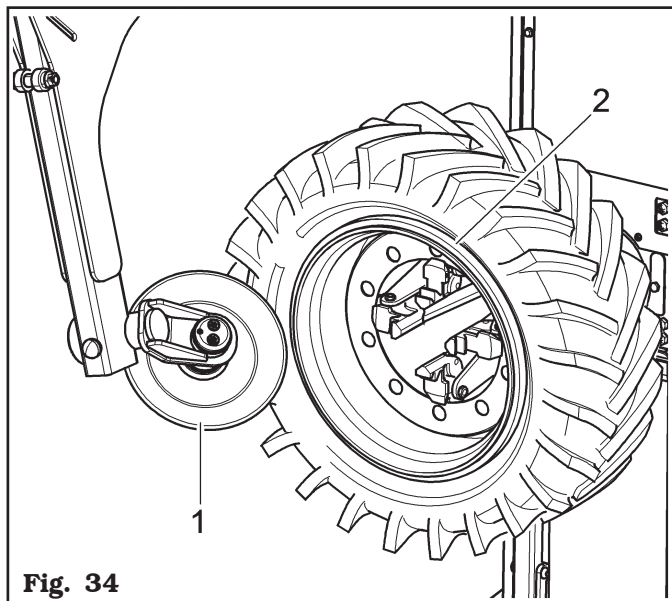


Fig. 34

12. Porter le bras porte-rouleau avant dans la position de « hors service » (**Fig. 16 réf. 2**) ;
13. baisser le mandrin à mâchoires jusqu'à poser la roue sur le sol ;
14. fermer complètement les griffes du mandrin à mâchoires en veillant à soutenir la roue pour éviter qu'elle ne tombe pas.
Ôter la roue de l'équipement en la faisant rouler.



LA FERMETURE DU MANDRIN À MÂCHOIRES FAIT TOMBER LA ROUE. TOUJOURS VÉRIFIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE DANS LA ZONE DE TRAVAIL.

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT, ISOLER L'ÉQUIPEMENT DE SOURCE D'ALIMENTATION AVEC SOIN POUR LA DÉCONNEXION ÉLECTRIQUE À TRAVERS LA COMBINAISON PRISE/GOUPILLE.



AVANT TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN VEILLER A CE QU'IL N'Y AIT PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE MANDRIN ET QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'ÉQUIPEMENT SOIT COUPEE.



AVANT DE DÉMONTER LES RACCORDS OU LES CONDUITES DU CIRCUIT HYDRAULIQUE, S'ASSURER QU'IL N'Y AIT PAS DE FLUIDES EN PRESSION. LA SORTIE D'HUILE SOUS PRESSION PEUT CAUSER DE GRAVES BLESSURES OU LÉSIONS.



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN SUR LE CIRCUIT HYDRAULIQUE, POSITIONNER L'ÉQUIPEMENT EN CONFIGURATION DE REPOS.

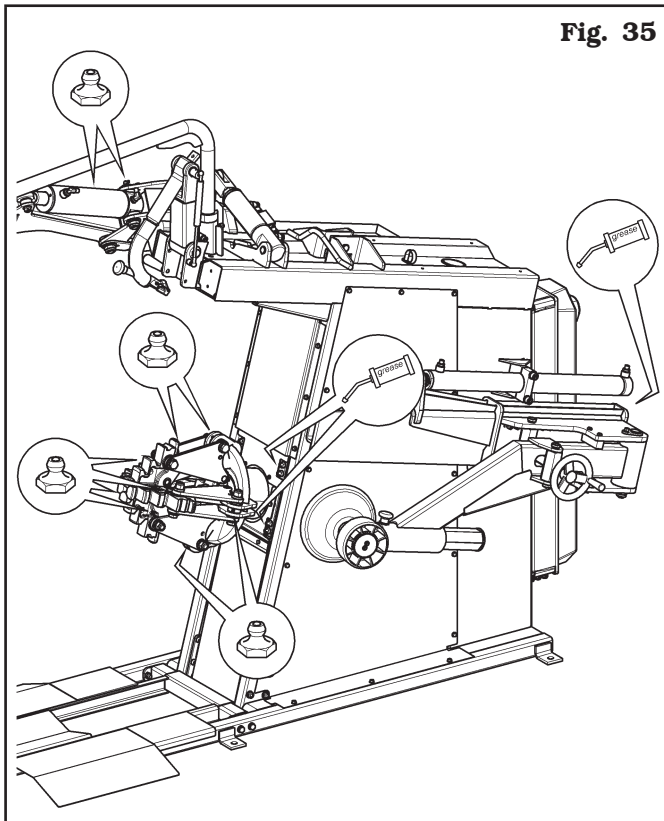
Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine. Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous.

- Débrancher l'équipement des alimentations électriques et hydrauliques avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou entretien périodique.
- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.

NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.

- À intervalles réguliers (si possible une fois par mois) procéder à un contrôle général des commandes pour s'assurer que chacune d'entre-elles fonctionne comme prévu.
- Toutes les 100 heures de travail lubrifier les chemins de roulement (mandrin et bras de support tête outil).

- Périodiquement (de préférence une fois par mois) graisser toutes les parties en mouvement de l'équipement (voir **Fig. 35**).



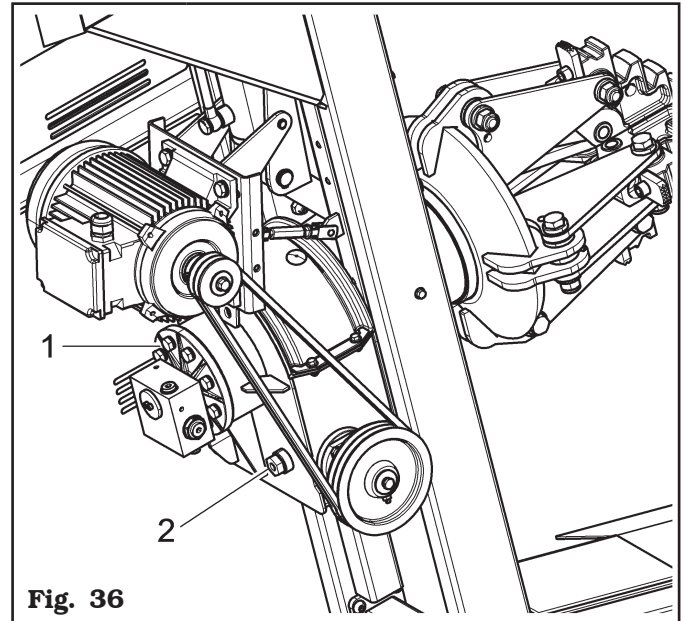
- Vérifier périodiquement le niveau de l'unité oléohydraulique et, si nécessaire, effectuer le remplissage à ras bord avec huile hydraulique ayant un grade de viscosité adapté aux températures moyennes du pays d'installation, et en particulier:
 - grade de viscosité 32 (pour les pays dont la température ambiante va de 0 °C - +30 °C (+32 °F - +86 °F) ;
 - grade de viscosité 46 (pour les pays dont la température ambiante dépasse les +30 °C (+86 °F)).

Au moins une fois par an, il est recommandé de remplacer l'huile hydraulique de l'unité.

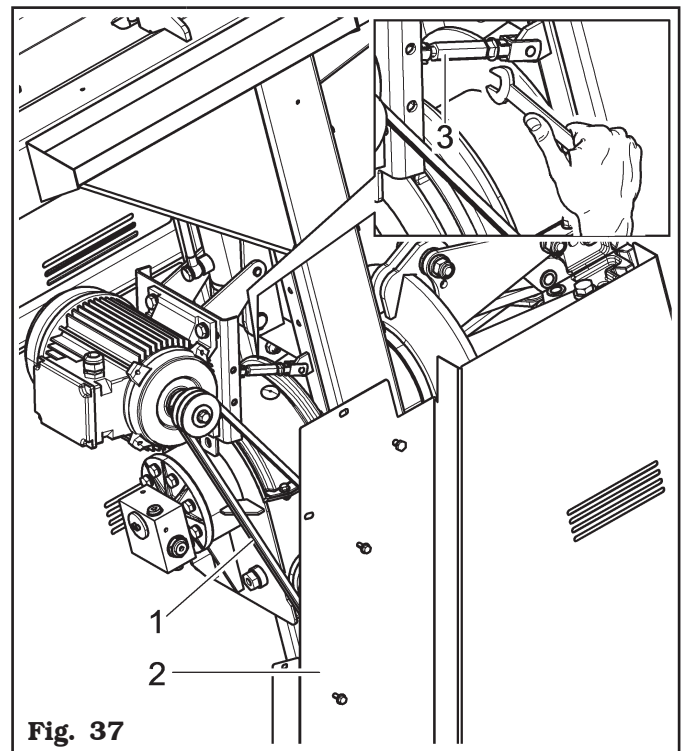


EFFECTUER CETTE PROCÉDURE AVEC LES CYLINDRES HYDRAULIQUES COMPLÈTEMENT RÉTRACTÉS.

- Périodiquement (environ toutes les 100 heures), contrôler le niveau de l'huile dans le réducteur (**Fig. 36 réf. 1**); la fenêtre (**Fig. 36 réf. 2**) doit être couverte de lubrifiant, autrement enlever le bouchon et remplir jusqu'à en rétablir le niveau en utilisant des lubrifiants appropriés.
- Une fois par semaine contrôler le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

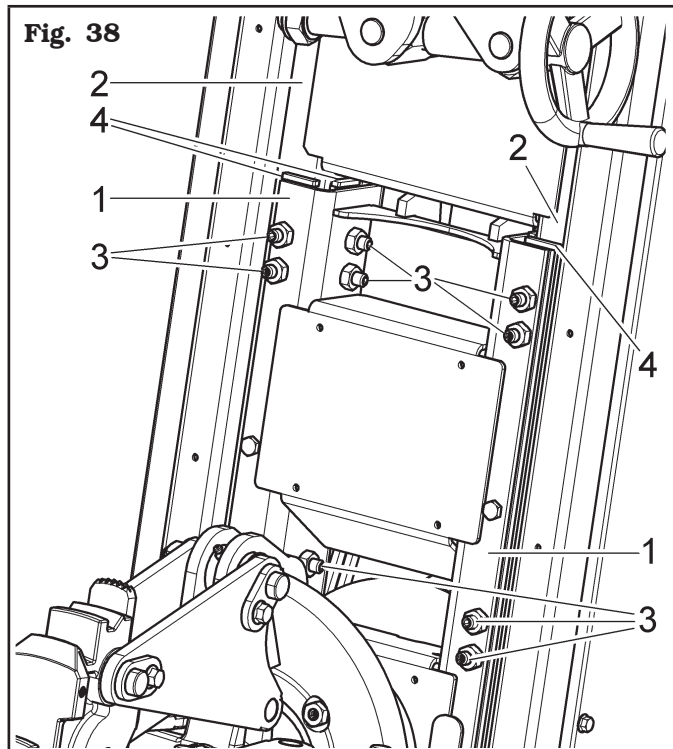


- Vérifier la tension de la courroie (**Fig. 37 réf. 1**) :
 - Retirer le carter de protection (**Fig. 37 réf. 2**) en dévissant les vis relatives.
 - Tendre la courroie (**Fig. 37 réf. 1**) à l'aide du tendeur (**Fig. 37 réf. 3**).
 - À la fin, remonter le carter (**Fig. 37 réf. 2**) de protection.



EFFECTUER CETTE OPÉRATION UNIQUEMENT EN CAS DE MOUVEMENT NON LINÉAIRE DU BRAS PORTE-TÊTE OUTIL ET DU CHARIOT MANDRIN À MÂCHOIRES (MOUVEMENT DISCONTINU).

- Vérifier périodiquement et, si nécessaire, exécuter le réglage du jeu des glissières (**Fig. 38 réf. 1**) sur le plateau de guidage (**Fig. 38 réf. 2**) en agissant sur les vis de réglage (**Fig. 38 réf. 3**) des patins (**Fig. 38 réf. 4**).



- Périodiquement, chaque 50 heures de travail, nettoyer les guides (intérieures et extérieures) du mandrin à mâchoires et du bras de support tête outil.



TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!



N'IMPORTE QUELLE OPÉRATION D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DOIT ÊTRE EXCLUSIVEMENT EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.








14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS



Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE
interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le moteur de la pompe ne marche pas, alors que le moteur du mandrin à mâchoires porte-roue fonctionne parfaitement.	Panne du moteur de la commande hydraulique.	Consulter le service après-vente. 
En actionnant l'interrupteur, le mandrin à mâchoires porte-roue ne tourne pas, alors que le moteur de la pompe fonctionne.	Panne du commutateur du moto-réducteur.	Consulter le service après-vente. 
Perte de puissance dans la rotation du mandrin à mâchoires porte-roue.	Courroie de transmission lâche.	Tendre la courroie.
Absence de pression dans l'installation hydraulique.	Pompe en panne.	Remplacer la pompe. 
L'équipement ne démarre pas.	<ul style="list-style-type: none"> a) Manque d'alimentation de courant. b) Les coupe-circuits ne sont pas actifs. c) Le fusible du transformateur a sauté. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Connecter l'alimentation courante. b) Activer les coupe-circuits. c) Remplacer le fusible.
Fuites d'huile du raccord ou tubulure.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le raccord n'est pas correctement fermé. b) La tubulure est fendue. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Fermer le raccord. b) Appeler l'assistance. 
Une commande reste insérée.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le poussoir s'est cassé. b) Une électrovanne s'est bloquée. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le cylindre mandrin à mâchoires perd de la pression.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le distributeur perd. b) Les joints sont détériorés. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. 
Le moteur s'arrête pendant le fonctionnement.	Le coupe-circuit entre en fonction.	Ouvrir le tableau électrique et rétablir le coupe-circuit sauté.
En actionnant une commande l'équipement ne fait aucun mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> a) La électrovanne n'est pas alimentée. b) L'électrovanne s'est bloquée. c) Le fusible du transformateur a sauté. d) L'unité de commande s'est dérégulée. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Appeler l'assistance. b) Appeler l'assistance. c) Remplacer le fusible. d) Appeler l'assistance. 

Inconvénient	Cause possible	Remède
Manque de pression dans le circuit hydraulique.	<p>a) Le moteur de la centrale oléodynamique pivote en sens inverse.</p> <p>b) La pompe de la centrale oléodynamique s'est cassée.</p> <p>c) Manque d'huile dans le réservoir de la centrale oléodynamique</p>	<p>a) Rétablir le juste sens de rotation en agissant sur le branchement de la prise.</p> <p>b) Appeler l'assistance. </p> <p>c) Mettre de l'huile dans le réservoir de la centrale oléodynamique.</p>
L'équipement fonctionne par saccades.	<p>a) La quantité d'huile dans le réservoir de la centrale oléodynamique n'est pas suffisante.</p> <p>b) L'interrupteur de l'unité de commande est cassé.</p>	<p>a) Ajouter l'huile.</p> <p>b) Appeler l'assistance. </p>

15.0 DONNÉES TECHNIQUES

15.1 Données techniques électriques

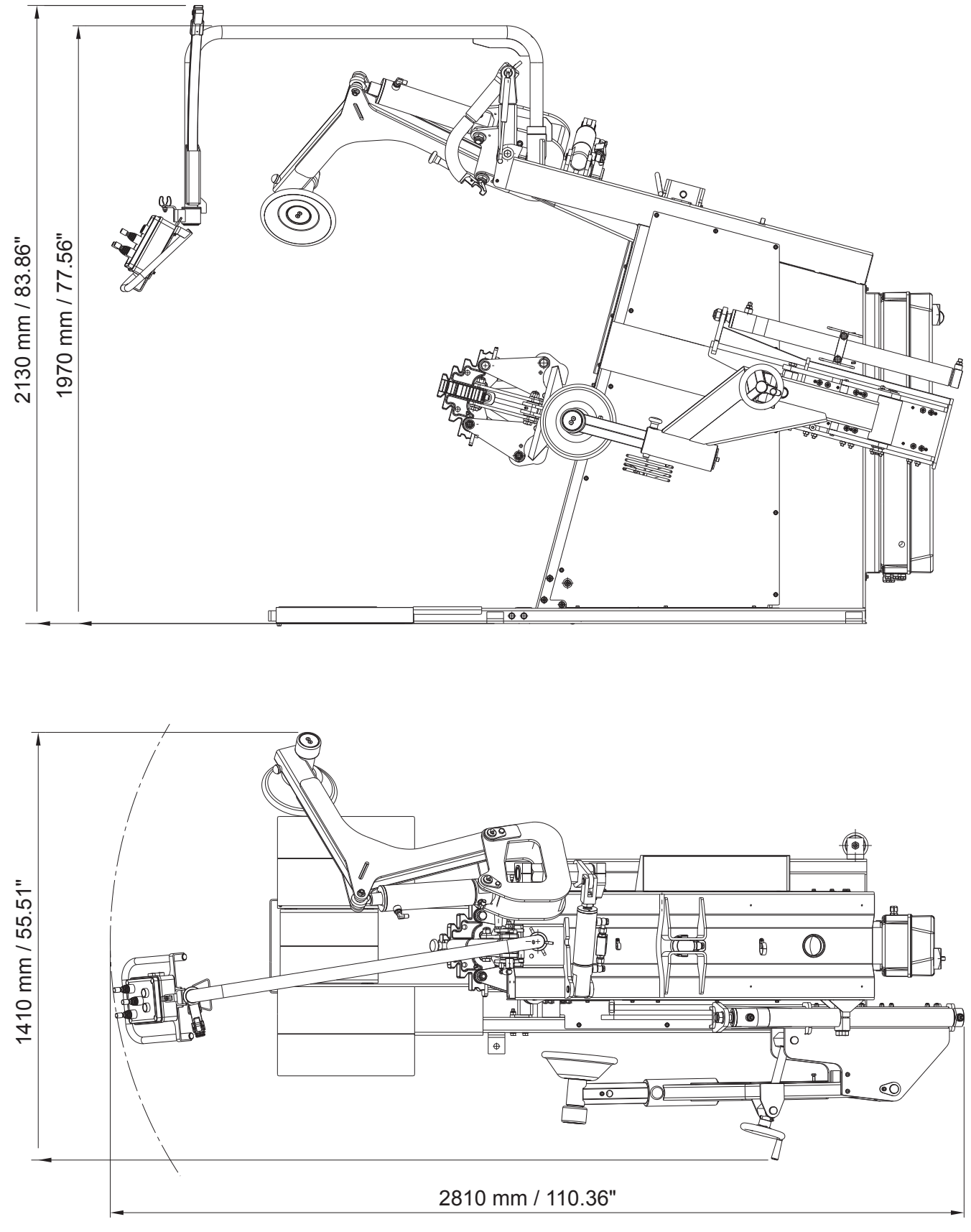
Puissance moteur (kW)		2 (2.6 Hp)
Alimentation	Tension (V)	400
	Nombre de Phases	3
	Fréquence (Hz)	50
Puissance moteur du distributeur (kW)		1.5 (2 Hp)
Alimentation	Tension (V)	400
	Phases	3
	Fréquence (Hz)	50
Absorption de courant typique (A)		10
Vitesse rotation mandrin à mâchoires (tours/min)		8

15.2 Données techniques mécaniques

Diamètre maximum du pneu (mm)	1320 (52")
Largeur max. roue (mm)	540 (21,2")
Couple max. de rotation (Nm)	2600 (1917 ft·lbs)
Max. poids roue (Kg)	1200 (2646 lbs)
Blocage du mandrin à mâchoires (pouces)	11 - 27
Trou de blocage minimum (mm)	90 (3,54")
Hauteur minimum mandrin au-dessus du sol (mm)	340 (13,39")
Force détalonnage (N)	12500 (2810 lbf)
Bruit (dB) (A)	< 80
Pression de service (bar)	130 (1885 psi)
Poids (kg)	680 (1499 lbs)

15.3 Dimensions

Fig. 39



16.0 MISE DE CÔTÉ

En cas de mise de côté pour une longue période il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et la tête d'outil de montage.

17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur l'appareil indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.

Fig. 40



18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.

La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

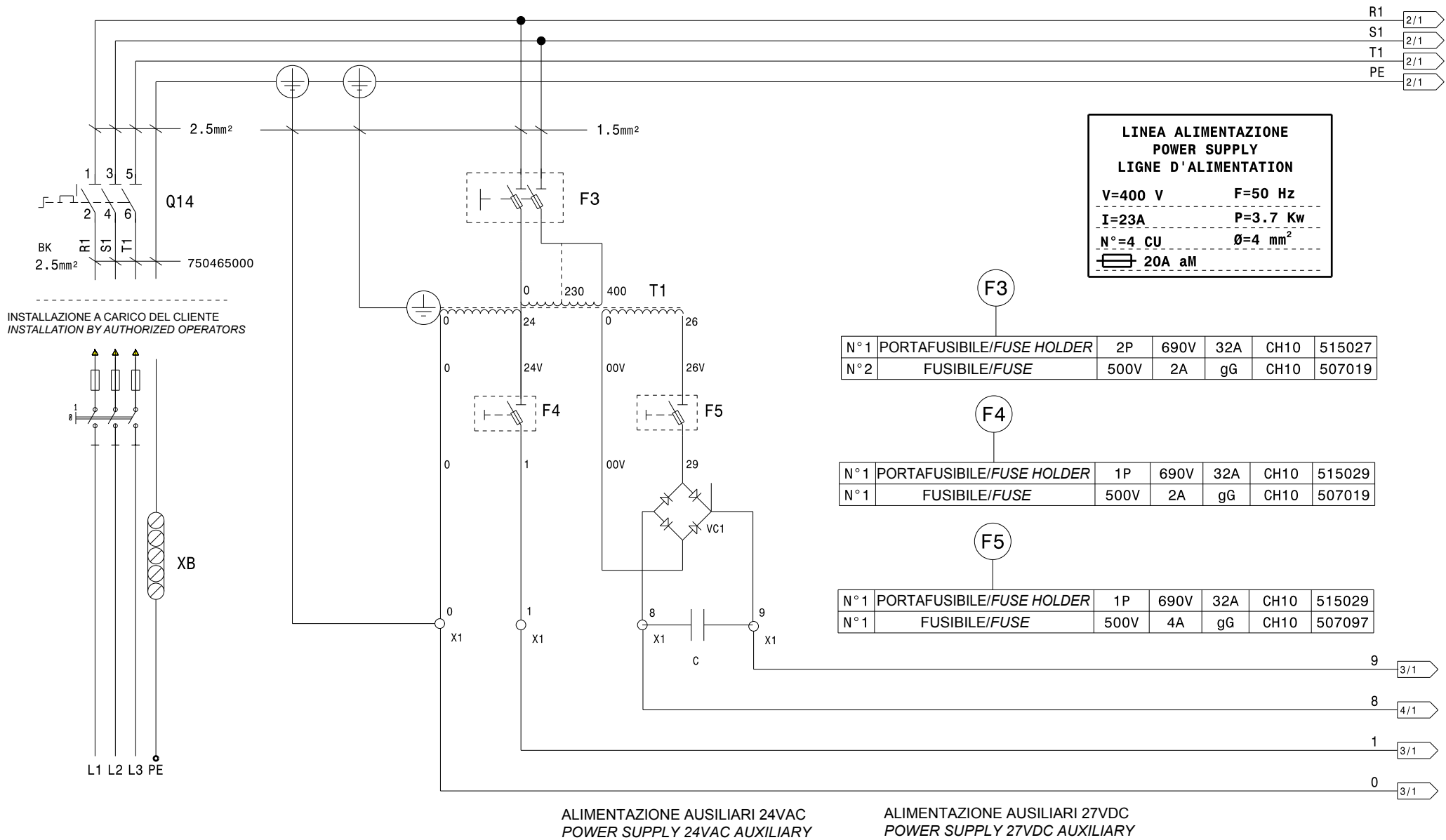


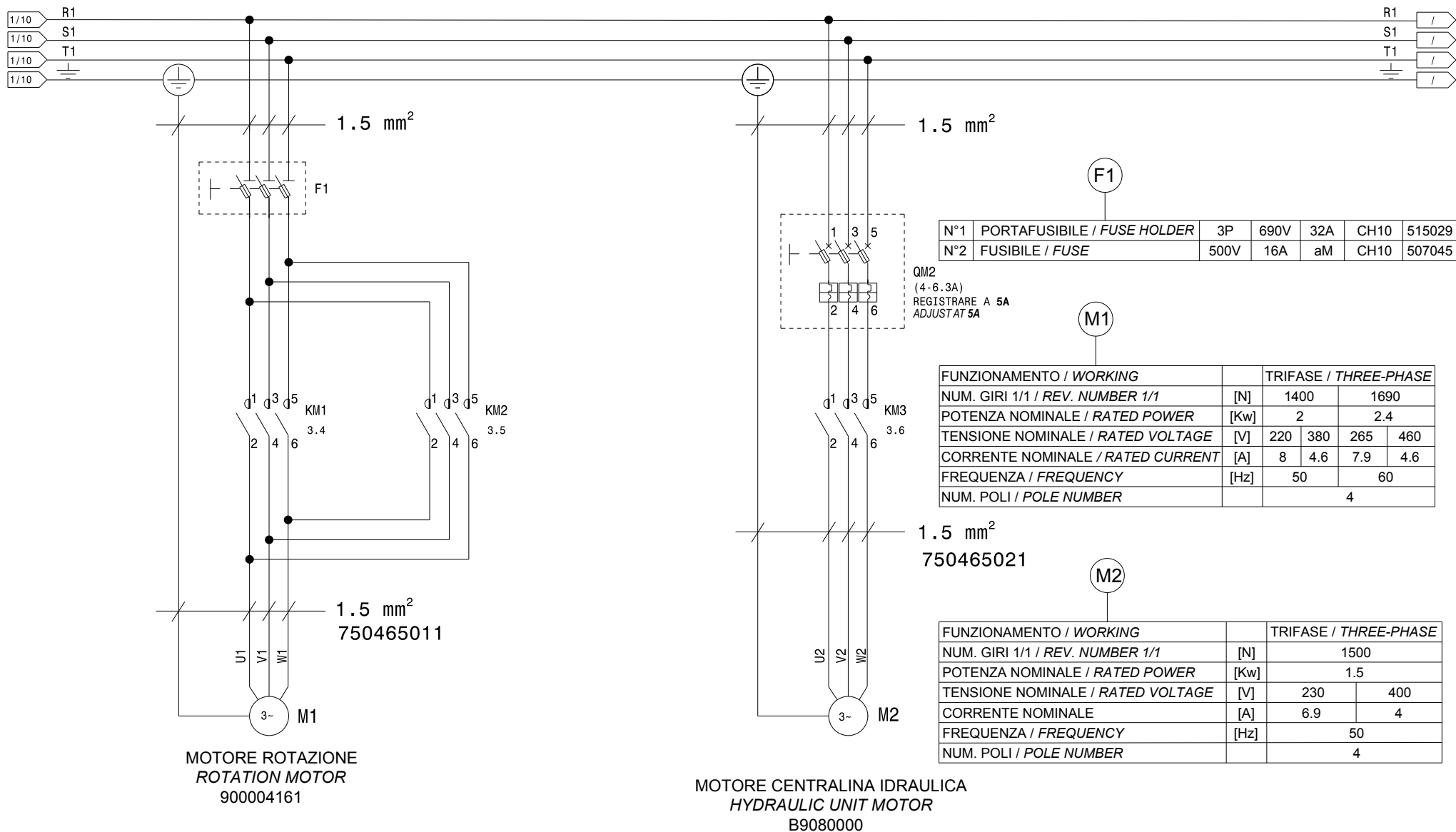
ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

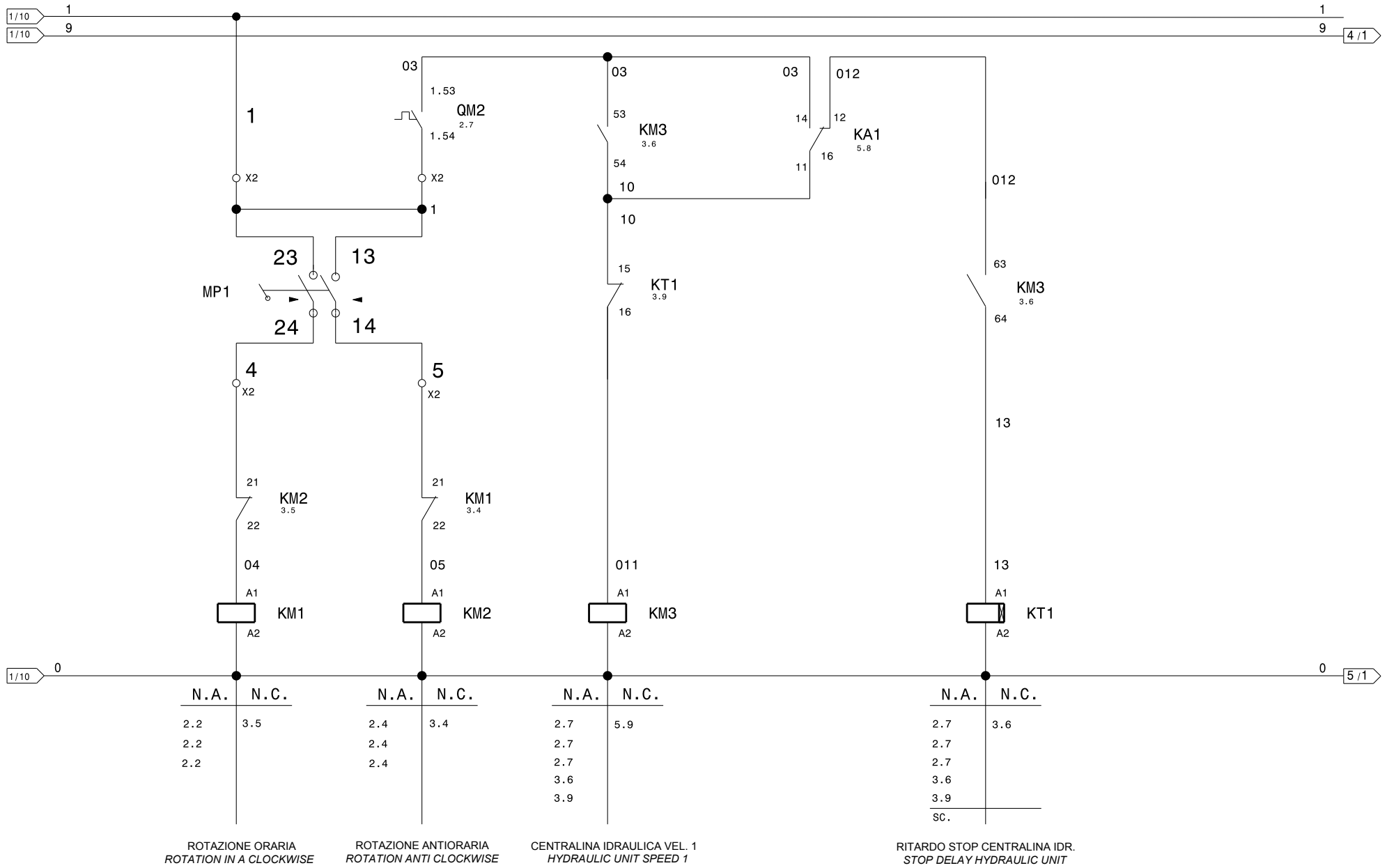
PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

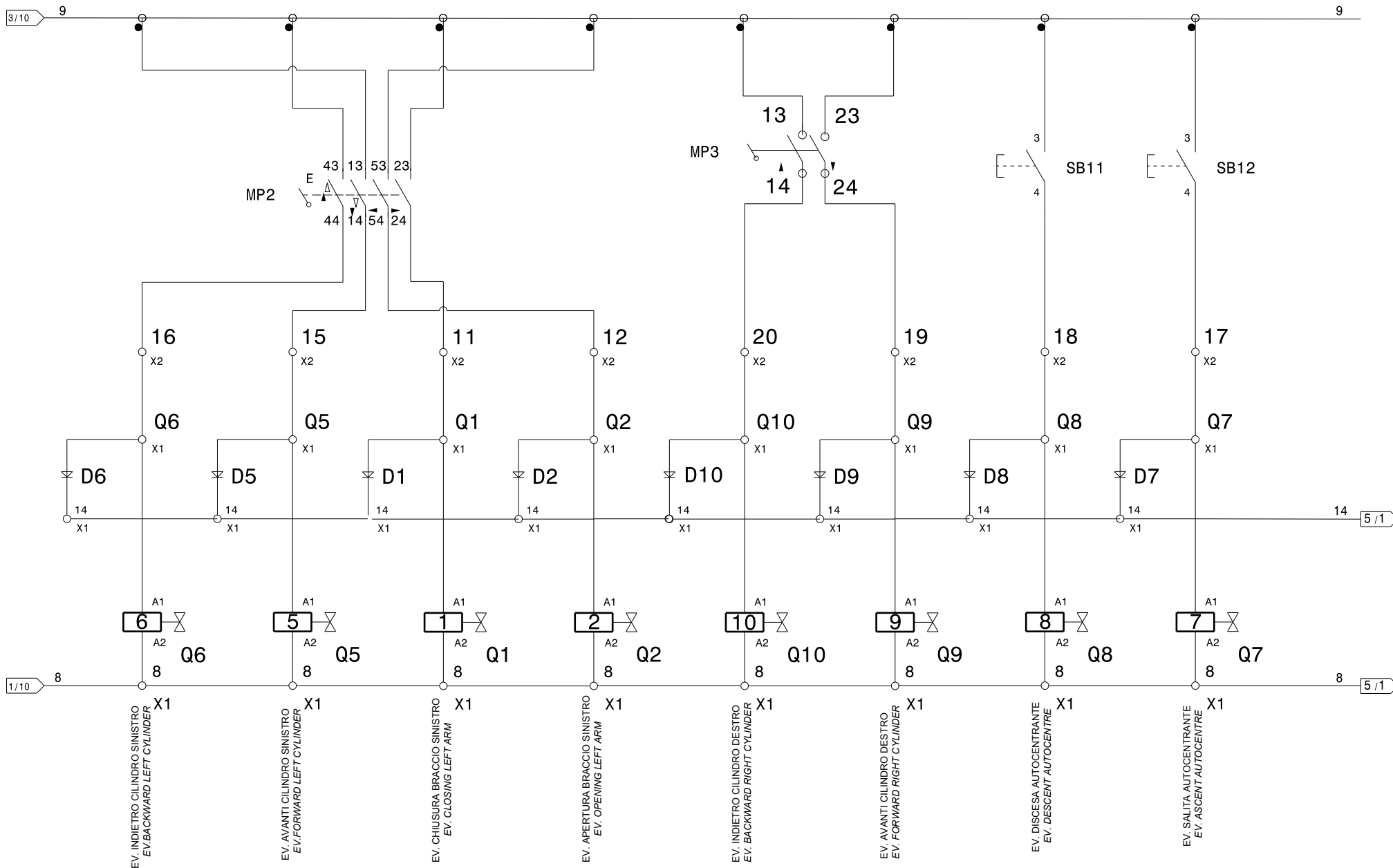
19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.



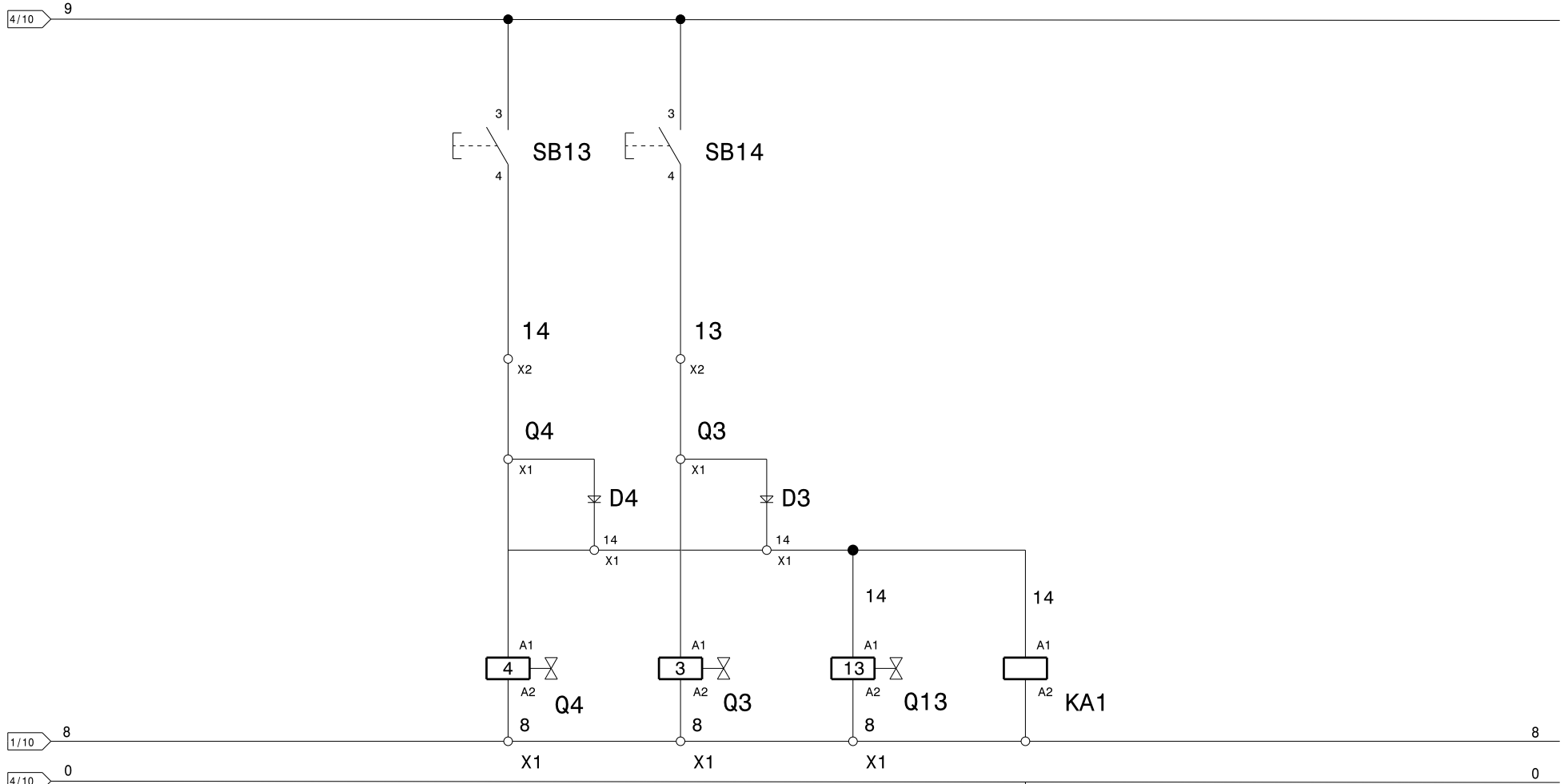






LISTE DE PIÈCES	
Table N°A - Rév. 0	750405502

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 4/5



1/10 8
4/10 0

EV. APERTURA AUTOCENTRANTE
EV. OPENING AUTOCENTRE

EV. CHIUSURA AUTOCENTRANTE
EV. CLOSING AUTOCENTRE

EV. PRESSIONE
EV. PRESSURE

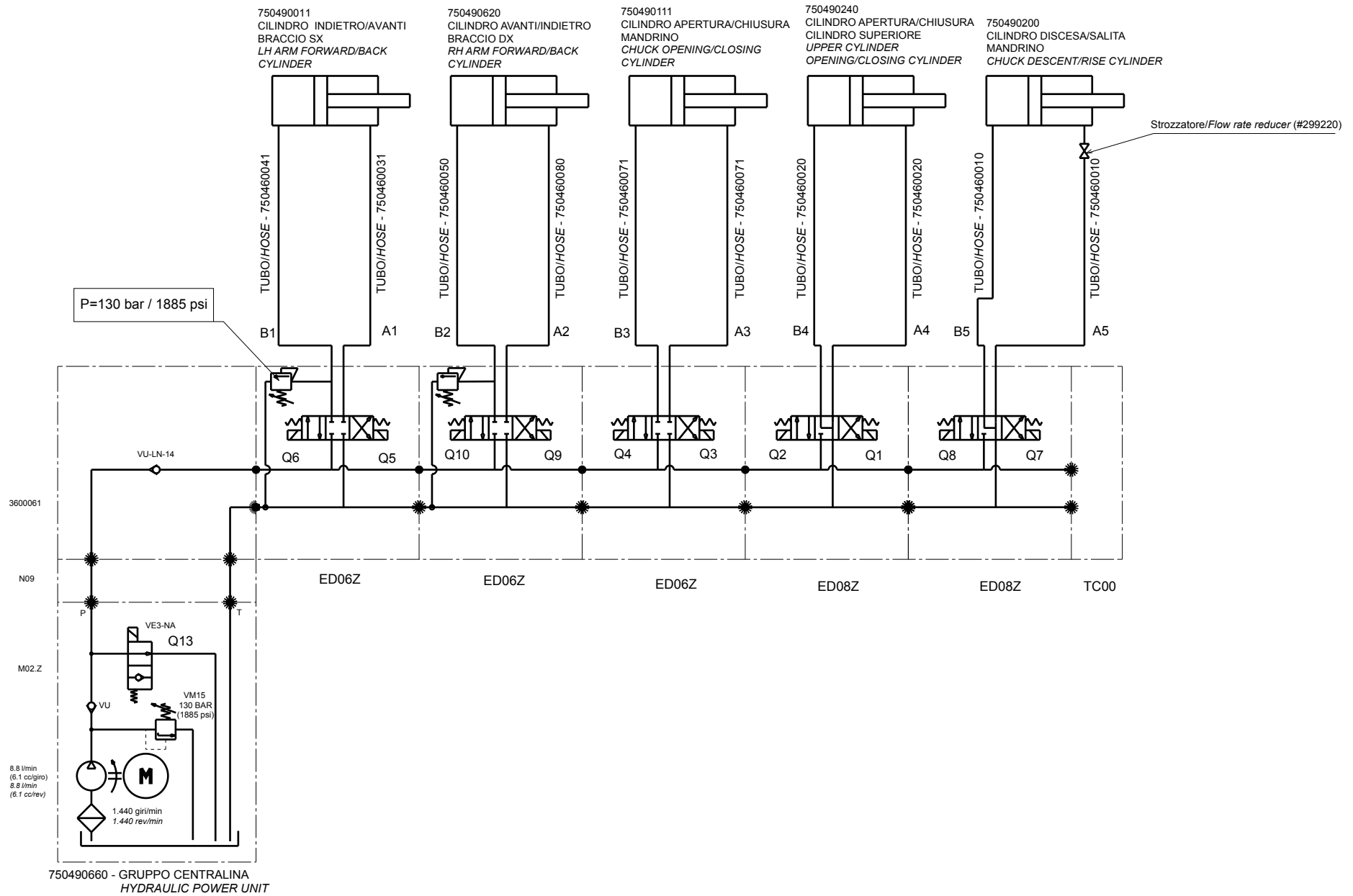
N. A.	N. C.
SC.	3.8

COMANDO CENTRALINA IDR.
CONTROL UNIT HYDRAULIC



LISTE DE PIÈCES	
Table N°A - Rév. 0	750405502

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 5/5



Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :

2006/42/CE	Directive Machines
2014/30/EU	Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;

UNI EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines – Principes généraux de conception –
	Appréciation du risque et réduction du risque ;
CEI EN 60204-1:2018	Sécurité des machines. Équipement électrique des machines.
	Partie 1 : Règles générales
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;

UNI EN 17347:2001	Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage
	des pneumatiques – Prescriptions de sécurité
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
Authorised representative:
**VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex CO9 2SY - United Kingdom**
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
**The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016**
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;

BS EN ISO 12100:2010	Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;
BS EN 60204-1:2018	Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.
BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director